

LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi le 21 mai 1937

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

34e année (1904), No 6

DANS CE NUMÉRO

EN PAGES
2 et 3

CONSERVONS NOTRE HERITAGE FRANCAIS. — Mise au point. — Cours abrégés des institutrices. — L'usine de Chandler. — A la Commission Scolaire. — Naissances à Rimouski.

EN PAGES
4 et 5

QUELQUES BOUFFEES D'AIR DE FRANCE (Extraits des grands hebdomadaires de Paris): — Les Expositions en France depuis 140 ans. — Emigrés en France. — Vague de pudeur. — Au pas de l'oise. — Meeting d'aviation. — Les armes fantastiques de la guerre future. — Le tank volant et l'avion sous-marin. — Voltige aérienne. — Tank Sohn, la fin de l'homme-oiseau. — L'indépendance belge. — Bridge.

EN PAGE
8

D'AUTRES BOUFFEES D'AIR DE FRANCE: La musique de Beethoven et les bêtes. — Regards sur Paris. — Guérisseurs et médecins. — La guerre des trottoirs. — La Soirée des Amateurs: résultat du concours éliminatoire.

UNE COLLABORATION IMPROMPTU D'OLIVAR ASSELIN

Un jour que j'étais particulièrement affairé vers l'heure du midi, je reçus la visite inattendue de M. Olivar Asselin.

— Quelques mots seulement, me dit-il. Venez, à votre sortie du bureau, dîner avec moi à l'hôtel X.... Cela nous permettra de causer sans perdre de temps.

Mais illico et séance tenante la conversation s'engage à vive allure, se poursuit, se prolonge. Nous en oublions l'heure, les clients et leur mon rendez-vous à l'imprimerie de la rue St-Germain entre midi et 1 heure pour faire de la "copie", corriger manuscrits et épreuves, indiquer l'ordonnance de la mise en page, bref, pour qu'à la rentrée des typos, après leur dîner, ils trouvent du travail à faire et ne s'attardent point à m'attendre.

Soudain, Olivar Asselin change de propos: — Mais, au fait, n'est-ce pas aujourd'hui que paraît votre journal? — Hélas, oui!

— Et je vous ai fait perdre tout ce temps si précieux en une telle journée? C'est ignoble. Comment réparer cela maintenant! Puis-je vous être utile dans la préparation de votre journal... pendant que vous vous occuperez de vos clients, cet après-midi?

J'accepte avec autant de confusion que d'empressement l'offre de l'éminent confrère, que j'avais toujours vénéralisé comme un maître et dont la précieuse et constante amitié m'honorait jusqu'à la mort.

"Allons dîner, dit-il, et vous me direz ensuite ce que j'ai à faire". A 2 heures, nous étions à l'imprimerie. En compagnie d'Olivar Asselin, ce sont les aimables sourires, et non les amers reproches, qui m'accueillent malgré le retard. M. Vachon met à la disposition du "prince des journalistes" son meilleur bureau, un peu trop exposé cependant à la vue des visiteurs et des clients de la boutique.

"Préférez-vous un petit coin sombre mais bien tranquille, où vous ne serez pas dérangé?" demandai-je à M. Asselin. "Alors... venez!"

Tout au fond de l'atelier, dans le sous-sol, il y avait en effet un "trou" faiblement éclairé, encombré de piles de papier, d'articles de librairie et de grands pots de colle-pâte où venaient se repaître les rats. Ceux-ci m'étaient devenus familiers. Pour avoir la paix quand ils venaient m'importuner, j'avais d'ordinaire à côté de moi mon chien fidèle, un bull-terrier renommé pour la guerre aux rats, et qui me tenait lieu de garde-du-corps. C'est dans ce coin admirablement protégé contre les raseurs que je me réfugiais d'habitude pour faire ma rédaction au "Progrès du Golfe" il y a vingt à vingt-cinq ans. Et c'est là que j'installai, avec son acquiescement le plus cordial, mon illustre collaborateur dans l'après-midi du 22 août 1919.

— Si vous avez des journaux, apportez-les moi, me dit-il. Et il se mit à la besogne.

Quand je revins après une vacation à mon étude, il y avait deux pleines colonnes de matière non-seulement rédigée, mais composée à la linotype. M. Asselin avait même déjà corrigé l'épreuve et il en corrigeait une deuxième qu'il avait fait tirer pour expurger les coquilles restantes et retoucher avec soin le style de certaines phrases.

Inutile de dire que ces "Croquettes de riz" signées d'un pseudonyme chinois firent les délices des connaissances qui, comme aujourd'hui, lisent le Progrès du Golfe. L'un d'eux, que je rencontrai peu de temps après, et qui était, lui aussi, un admirateur d'Olivar Asselin — le chanoine Fortunat Charron, Supérieur du Séminaire de Rimouski —, me dit: — Ces "Croquettes de riz" que nous a servies ton dernier numéro, quel plat savoureux pour les gourmets! On dirait que c'est du pur Olivar Asselin. Quel style et quelle verve épatants! Je te félicite: tu as là un fameux collaborateur...

Asselin et l'abbé Fortunat Charron étaient deux grands amis. Chaque fois que l'écrivain venait à Rimouski, l'une de ses grandes joies était d'aller passer avec deux ou trois intimes de bons moments en compagnie de l'affable et sympathique éducateur, au Séminaire. Assister à la rencontre de ces deux hommes d'esprit, à leur conversation étincelante et nourrie, était pour les témoins un véritable régal. M. Asselin, après son retour de la guerre, raffolait de ces colloques intimes. Un jour il m'écrivit (c'était au retour d'un voyage en Gaspésie) après avoir lu un article louangeur à son adresse dans le Progrès du Golfe:

"Dans le Journal du Peuple, feuille bolchéviste que m'envoie par bottles mon tumultueux et un peu braque ami (X....), je trouve par extraordinaire cet article qui me rappelle celui que me valut de votre part mon passage à Rimouski. C'est par calcul de prudence que j'ai, à mon retour de la Matapédia, évité Rimouski: puisque il y a encore dans le monde un endroit où l'on pense de moi tant de bien, je serais bien fou de m'y remonter! Ou si j'y retourne, il faudra que ce soit de nuit et sans tambour ni trompettes, comme la première fois. Je passerai probablement encore quelques jours à T.-P. On me dit que l'abbé Charron passera à R. (Rimouski) le reste de ses vacances. F.... P.... n'attend, pour venir me voir, que l'arrivée, très prochaine, semble-t-il, de son ami F.... L.... conservateur-adjoint de la Bibliothèque St-Sulpice, que j'accompagnerai. N'y aurait-il pas moyen de réunir pour quelques heures tout ce monde? Cela ferait bien cinq hommes intelligents (.....) Cordialement à vous. — Olivar Asselin." "Amitiés à Vachon..."

Pour revenir à mon histoire de la collaboration impromptu d'Olivar Asselin, c'est le cas de dire qu'il me dédommagea au centuple de la perte d'une heure de mon temps dont il avait été involontairement la cause. De nouvelles "Croquettes au riz" toutes plus délicieuses les unes que les autres parurent encore dans un ou deux numéros suivants du "Progrès du Golfe". Jamais mes services, même professionnels et tarifés au maximum, ne furent d'aussi grand coeur et aussi largement rétribués!

Eudore COUTURE.

POUR LA RENOVATION DE L'ESPRIT PAYSAN

L'ECOLE DU RANG

Si nous faisons des statistiques dans nos paroisses rurales, nous constatons que la majorité des jeunes cessent de fréquenter "la petite école" vers l'âge de treize ans. Les uns se croient assez instruits des qu'ils ont terminé leur quatrième ou cinquième année d'étude. D'autres, par contre, aimeraient à retourner à la classe pour augmenter leurs connaissances intellectuelles, mais les parents, prétextant un manque de main d'oeuvre à la maison et à la ferme, les font vite changer d'idée.

Enfin, même si les parents laissent leurs enfants libres de parfaire leurs études primaires, on ne saurait aboutir à des résultats satisfaisants avec notre système actuel d'enseignement rural.

N'ayons pas peur de le dire: nos écoles du rang ne sont pas en mesure de donner à nos fils et filles de cultivateurs une instruction conforme à leur avenir paysan. Cela se comprend. L'institutrice, avec son salaire de famine, ne peut pas être une encyclopédie pédagogique. Elle en a suffisamment de quatre ou cinq classes d'enfants sans qu'on puisse l'imprudence jusqu'à lui confier la direction de deux ou trois classes supplémentaires.

Voici, dans les grandes lignes, un projet pour l'amélioration de notre enseignement primaire à la campagne. En jetant ces quelques idées sur le papier notre intention n'est pas de détruire les institutions établies, mais de travailler à les adapter aux conditions actuelles de notre vie rurale.

1) Les enfants de cultivateurs qui demeurent assez loin du faubourg doivent fréquenter l'école du rang jusqu'à la cinquième année inclusivement.

2) Après leur cinquième année de classe à l'école du rang, ils poursuivront leurs études à l'école du village, jusqu'à la septième ou huitième année inclusivement.

3) Au village, autant que possible, il faudrait: 1) école pour les filles 1) école pour les garçons.

4) Des maîtresses, religieuses ou laïques, donneront l'instruction aux filles; des maîtres, religieux ou laïques, enseigneront aux garçons.

5) Les élèves qui demeurent trop loin peuvent:

a) Pensionner au village chez un parent ou un ami de la famille à partir du lundi midi jusqu'au vendredi soir.

b) Ou bien, apporter leur dîner chaque jour et retourner à la maison pour le souper et le coucher.

6) On pourrait organiser un système de transport coopératif pour les élèves qui doivent faire le trajet de la maison à l'école, matin et soir.

7) Si les cultivateurs ne peuvent se passer de leur garçon ou de leur fille pendant les gros travaux, pourquoi ne pas fixer l'entrée des classes à l'école centrale au mois de novembre et la sortie au mois de mai?

8) Adapter les manuels aux besoins et aux conditions de la vie paysanne. Considérer le milieu rural comme distinct du milieu urbain.

Voilà quelques suggestions, quelques principes. Leur application peut varier avec les régions. Il reste à savoir comment les appliquer. En tout cas, nous sommes convaincus que la réforme de la mentalité paysanne chez nous doit s'effectuer par la base, et cette base, c'est l'ECOLE DU RANG.

JEAN BLANCHET.

NOUS AURONS UNE NOUVELLE GARE

Il a été définitivement entendu, hier, entre les représentants du Canadien National venus spécialement à Rimouski pour conférer à ce sujet, ceux de la Chambre de Commerce et du Conseil municipal de la Ville de Rimouski, qu'une nouvelle gare moderne sera construite à la place de la station actuelle, au même endroit. A cette entrevue le général Fiset, député à la Chambre des Communes, était présent.

Les travaux de construction commenceront en juin et se termineront aussitôt que possible. La nouvelle gare, selon les plans, sera divisée en six grandes pièces réparties comme suit: un fumoir à l'extrémité ouest, une salle pour les hommes, un bureau pour la vente des billets, un bureau pour le télégraphe, une salle pour les dames et un bureau pour les messageries (Express).

L'accès en sera donné au public par le nord (du côté de la rue de l'Évêché) et par le sud (du côté de la voie ferrée). Du côté nord, il y aura de larges auvents pour permettre aux voyageurs de descendre ou de monter en taxi au bord du quai sans être incommodés par la pluie ou la neige. Le quai lui-même s'étendra en longueur jusqu'à la traversée de l'avenue de la Cathédrale, le long du parc. Celui-ci, le C. N. est prêt à le louer à la Ville moyennant une redevance nominale d'un dollar par année pour qu'elle en fasse l'entretien et le mette à la disposition du public.

LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU CINEMA

Commencera la semaine prochaine

Le contrat pour la construction du nouveau cinéma de la Cie du Bon Théâtre, rue St-Germain Est, a été signé hier soir par les directeurs de la compagnie et l'entrepreneur M. Ferdinand Santerre, directeur-gérant de Ferdinand Santerre, Ltée.

L'édifice sera l'un des plus modernes du genre. Construit en béton armé, il contiendra 600 sièges, entrée et salle d'attente spacieuses, magasin, contrôle, salon pour les dames, bureau pour réunions, salles de toilette, machines ultra-perfectionnées, et la façade sera illuminée d'une superbe enseigne-neon.

COLONISATION LE PLAN ROGERS-AUGER

Le plan de Colonisation, dit Rogers-Auger, a été institué pour venir en aide aux familles sans ouvrage qui veulent s'établir en pays de colonisation.

Toute famille, ayant le désir de se fonder un foyer sur un lot et possédant les aptitudes nécessaires pour devenir une bonne famille de colon, peut jouir des avantages de ce plan. Les aspirants au plan Rogers-Auger doivent être sans ouvrage ou sur le point d'en manquer; ils ne doivent pas posséder de lot actuellement et ne doivent pas en avoir eu en leur possession depuis 1931, à moins d'avoir eu de graves raisons pour laisser ce lot. Dans ce dernier cas, ils devront donner les raisons pour lesquelles ils ont agi de cette façon.

Il est donc nécessaire que l'aspirant au plan Rogers-Auger, d'ici à quinze jours, remplisse la formule spéciale à ce plan. On pourra se procurer de ces formules en s'adressant au curé de sa paroisse. Toute formule devra être exactement remplie.

Rimouski, 18 mai, 1937

Communiqué.

Nos interviews

PAR INSTANT

S. Exc. Mgr Melanson, archevêque de Moncton, nous dit...



Des murmures insolites emplissent les longs corridors; la tranquillité habituelle de cette maison où d'ordinaire règne le grand calme des monastères était quelque peu troublée par des conversations animées venant d'une salle que je ne pouvais explicitement localiser vu ma faible familiarité des lieux. Pour la première fois je vivais dans le palais où demeure notre évêque des minutes toutes nouvelles, étranges, tandis que j'attendais dans le petit salon, côté droit en entrant, la faveur d'être introduit auprès de Son Excellence Monseigneur Arthur Melanson, archevêque de Moncton.

Après avoir connu le but de ma visite, le concierge m'annonça que Mgr Melanson était à causer avec quelques-uns de ses anciens professeurs et confrères et que j'aurais probablement à l'attendre quelques minutes. S. Exc. Mgr Courchesne, qui devait me présenter à Monseigneur de Moncton, avait dû s'absenter d'urgence et je restais seul, blotti au fond d'un fauteuil de salon, sentant la hardiesse avec laquelle j'avais abordé ceux qu'il m'avait été donné déjà d'interviewer me laissant petit à petit. Les minutes furent longues.

Je cherchais depuis mon arrivée ce que, pour nos lecteurs, je pourrais bien demander à Son Excellence, lorsque des pas pressés se firent entendre et qu'apparut devant moi le distingué prélat.

— Vous êtes du "Progrès du Golfe"? dit Son Excellence en s'avancant vers moi. Monseigneur Courchesne m'avait prévenu de votre visite et je me demande ce que de bien nouveau je pourrais apprendre à vos lecteurs que la presse ne leur a déjà appris.

Malgré l'attaque si soudaine et le rutilant des vêtements épiscopaux de mon éminent interlocuteur, ces quelques paroles prononcées sur un ton familier et bienveillant, avec un sourire discret, le geste avec lequel Monseigneur m'invita à m'asseoir me rendirent plus maître de moi-même et je pus converser à loisir durant de longues minutes:

— La nouvelle de votre visite en notre ville, Excellence, m'a inspiré le désir de causer un peu de votre temps de collègue au Séminaire de Rimouski...

Mgr Melanson. — J'ai le souvenir de six belles années passées à votre Séminaire. De 1894 à 1900. Que de souvenirs j'en ai emportés dans la vie et que je conserverai à jamais!

— Votre Excellence retrouve-t-elle aujourd'hui en notre ville des confrères de cette époque?

Mgr Melanson. — Plus que des confrères, des maîtres! Mon ancien supérieur Mgr Sylvain, l'ancien préfet des études Mgr Belzile. J'ai revu aussi mon ancien professeur de Belles-Lettres M. le chanoine Louis Côté, l'ancien directeur des élèves M. le chanoine Landry. J'ai un confrère de classe dans votre ville même, M. Martin Lepage, ainsi que M. le curé Philippe Cyr, de Cabano, et j'en pourrais nommer maints autres qui étaient professeurs ou faisaient leurs études de mon temps au Séminaire de Rimouski.

— Si je ne fais erreur, Son Excellence le Cardinal Villeneuve fut votre prédécesseur au siège de Gravelbourg?

Mgr Melanson. — En effet, j'ai été intronisé archevêque de Moncton le 22 février dernier. Maintenant je veux me consacrer entièrement à la cause de l'Eglise et de mes compatriotes. L'archidiocèse de Moncton compte une population de cinquante mille âmes dont vingt-deux mille dans la ville même de Moncton.

— Les catholiques y sont-ils la majorité?

Mgr Melanson. — A Moncton nous comptons dix mille catholiques. Le diocèse a 70 prêtres et nous consacrons tous nos efforts à l'organisation de l'action catholique et des mouvements spécialisés de la

jeunesse. Notre peuple est resté essentiellement fidèle à sa foi et à son amour pour le pays, et aujourd'hui je recueille l'héritage si riche de tous ceux qui ont peine avant moi. Les luttes qui y ont été menées ne l'ont pas été en vain, et sous les directives lumineuses de l'Eglise nous avons fait là-bas ce que vous avez fait ici. En Acadie comme ailleurs, le missionnaire a accompagné l'explorateur, et le prêtre est toujours resté à son poste.

Ma plume devint impuissante à capter tout ce que le prélat-apôtre veut et souhaite de bon pour ses chers compatriotes.

L'Acadie est maintenant un heureux pays à la destinée duquel la Divine Providence a placé un chef d'une énergie sans borne et d'une foi invincible. Ses paroles, au cours de notre entretien, sont à l'image de son zèle et de ses grandes espérances.

"Un peuple comme celui de l'Acadie avec son hymne national et son patrimoine ne meurt pas", me dit-il. Cette phrase du premier métropolitain de l'Acadie n'est-elle pas l'expression profonde de la plus grande profession de foi patriotique?

Et je termine. De tous côtés, on réclame le sympathique et attachant visiteur. Des anciens professeurs du Séminaire l'attendent dans la tabagie de l'Évêché afin d'évoquer le souvenir des "belles années" déjà lointaines passées au Séminaire de Rimouski.

Et je prends congé de son Excellence Mgr l'archevêque de Moncton en le remerciant de son accueil si bienveillant.

INSTANT.

MORT DE M. ISIDORE ST-LAURENT

Nous apprenons, dimanche dernier, la mort à Québec d'un citoyen de Ste-Luce bien connu dans toute notre région, M. Isidore St-Laurent, qui a succombé à la suite d'une assez longue maladie. Il était âgé de 68 ans et 2 mois.

Né à St-Anaclet le 28 mars 1869, fils d'Anthime St-Laurent et d'Adeline Côté, il s'établit à Ste-Luce comme cultivateur. Plus tard, sans cesser d'être agriculteur, il devint industriel, intéressé surtout dans des compagnies forestières, et il fut le promoteur de mainte grande entreprise.

M. St-Laurent fut conseiller municipal et membre de la Commission Scolaire de sa paroisse. Jusqu'à il y a deux ans, il fut président de la Cie de Bois de Luceville. Il a été l'un des pionniers de la fondation d'une desserte paroissiale dans le village de Luceville.

Il avait épousé à St-Anaclet le 21 novembre 1893 Mlle Joséphine Turcotte, dont il eut 17 enfants. Quatorze de ces derniers lui survivent, outre son épouse: Mme Joseph Banville (Eva), de St-Anaclet, M. Louis-Philippe, Odilon et Albert St-Laurent, tous industriels de Luceville, M. Louis St-Laurent, de la Pointe-au-Père, Madame Tancrède Bérubé (Emma), de St-Donat, Madame Auguste Bouchard (Jeanne), de Rivière-Madeleine, Ida et Irénée, de Luceville, Mme Joseph Harton (Anna), de N.-D. du Sacré-Coeur, Rose-Anna, de Montmagny, Aurèle, Cécile et Marie-Isidore, de Luceville.

Cinq frères et quatre sœurs lui survivent également: M. Oscar St-Laurent, de Sayabec, M. Ernest St-Laurent, de St-Pierre Joly, Man., M. Thimoléon St-Laurent, de St-Anaclet, M. Arcadius St-Laurent, de Kennewick, Wash., M. L.-P. St-Laurent, de St-Joseph de Lepage, Mme Cyprien Grandmaison (Lydia), de New-Marquet, N.-H., Mme Charles St-Laurent (Carmélia), de Nashua, N.H., Mme Hormidas Gauthier, (Joséphine), de St-François, Cal., et Mme Antoine Poirier (Marie-Louise), de Sayabec.

Il laisse aussi 44 petits-enfants.

IMPOSANTES FUNERAILLES Une foule considérable assistait aux funérailles, qui ont eu lieu en l'église paroissiale de Ste-Luce mercredi, le 19 mai.

C'est le Révérend Père Michaud, O.M.I., curé de Mont-Joli, qui fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Jos.-A. April, curé de Ste-Luce, assisté de M. l'abbé Armand Lamontagne, curé de Ste-Luce, et de M. l'abbé Lévesque, comme sous-diacre. Des messes furent dites pendant le service.

aux autels latéraux par M. l'abbé Adolphe Tremblay, curé de la cathédrale de Rimouski, et M. l'abbé A.-A. DeChamplain, du Séminaire, anciens co-paroissiens du défunt.

Étaient présents au chœur: S. Exc. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, M. le chanoine Joseph Perron, curé de St-Anaclet, Mgr Médard Belzile, de l'Évêché, le Rév. P. Michaud, le Rév. P. Jacques, O.M.I., le Rév. P. Girard, O.M.I., de Mont-Joli, et M. le vicaire Albert Lamontagne.

Les porteurs du corps étaient MM. Aug. Mongrain, J. B. Lechasseur, Anaclet Gagnon, Nap. St-Laurent, Joseph Belzile et Joseph Boulanger. Les porteurs d'honneur: MM. Oscar St-Laurent, Antoine Poirier, Thimoléon St-Laurent, et L.-P. St-Laurent, de St-Joseph de Lepage. M. Joseph St-Laurent portait la croix. M. Philippe Bouchard, le drapeau drapeau du Sacré-Coeur. La quête fut faite pendant le service par MM. Robert et Roger St-Laurent, MM. Georges et Cyric Thibault firent la distribution des images mortuaires.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Louis-Philippe, J.-Odilon, Albert, Louis, Irénée, Aurèle et Marc St-Laurent; ses filles: Mme Joseph Banville, Mme Tancrède Bérubé, Mme Josaphat Harton, Mlle Ida, Rose-Anne et Cécile; ses gendres: MM. Joseph Banville, Josaphat Harton et Tancrède Bérubé; son beau-frère M. Eugène Dumais; ses petits-fils: Aurèle Banville, Maurice Banville, Robert St-Laurent, Roger St-Laurent, Claude St-Laurent, Benoit-Georges St-Laurent, Roland St-Laurent, Raymond Bérubé, Fernand St-Laurent, Raymond St-Laurent, Claude St-Laurent; ses belles-filles, Mme L.-P. St-Laurent, Mme Albert St-Laurent, Mme Louis St-Laurent, Mme Irénée St-Laurent, Mme Odilon St-Laurent; Mme Oscar St-Laurent, Sayabec, Mme Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet; M. Ls-P. St-Laurent, St-Joseph de Lepage, Mme Léon Côté, Montmagny, Mme Antoine Poirier, Sayabec; ses neveux: MM. Paul-Emile St-Laurent, Adéodat, Charles, de St-Anaclet, J.-Bte St-Laurent, Sayabec, Gonzague Lepage, Rimouski.

Dans l'imposant cortège on remarquait M. le maire Romuald Côté, M. le Dr St-Hilaire, M. Anselme Côté, M. le notaire Eudore Couture, MM. René Asselin et Gerard Simard, avocats de Rimouski, MM. Emmanuel D'Anjou, Elzéar Côté, Léopold-R. D'Anjou, Alphonse Bellavance, Alexis Fraser, Martin LePage, Léo Lévesque, Régis Lavoie, Germain Côté, Jos. Desrosiers, Wilfrid Ouellet, Thomas Bernier, L.C., Alphonse Pineau, St-Anaclet, J. N. Michaud, Amqui, J.-B. Côté, Louis Pelletier, Mont-Joli, Marcellin Heppell, St-Anaclet, Alcide Harvey, Amqui, J.-O. Bérubé, Amqui, Joseph Paquet, Josaphat Michaud, Elzéar Francoeur, Alph. Francoeur, Wilfrid Tremblay, St-Donat, Antonio Rouleau, Pte-au-Père, Alphonse Ruest, Fabien Rodrigue, Victor Ruest, P. Brissou, de St-Anaclet, Pierre Dumais, Amqui, Chs-Eugène Rivard, Jos. Langis, Pierre-Emile Tremblay, et une foule d'autres dont il serait trop long de publier les noms.

Le chant fut exécuté par la Chorale du Séminaire de Rimouski.

Tous les paroissiens de Ste-Luce, Luceville et des paroisses environnantes ont voulu rendre un dernier hommage au défunt par leur très grande assistance.

La direction des funérailles avait été confiée à MM. Léo Julien et Willie Paquet.

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes, de fleurs, de télégrammes, de cartes de sympathies, etc.

Nous prions respectueusement Madame St-Laurent et tous les autres membres de la famille en deuil d'agréer nos plus sincères condoléances.

Publication différée

Nous devons remettre au prochain numéro la publication de quelques communications qui nous sont arrivées trop tard.

LE SUPPLEMENT

Selon une information des éditeurs, la publication du Supplément-Magazine est temporairement arrêtée et sera reprise le 5 juin, afin qu'ils puissent, dans l'intervalle, prendre des mesures pour assurer l'amélioration typographique et la rédaction générale.

Nous souhaitons à George VI de vivre assez longtemps pour avoir, en plus de celle qu'on vient de placer sur sa tête, une couronne de cheveux blancs. — Le "Journal de Waterloo".

MISE AU POINT

L'auteur de l'article paru dans le dernier "Progrès du Golfe" au sujet des cérémonies du couronnement, a commis plusieurs erreurs. Voici les corrections qu'il faudrait faire. Les servants de messe étaient le Capitaine Jean-Marie Gagnon et le lieutenant Dr Gérard Langis. Le major P. L'Heureux commandait toute la parade assisté du lieutenant Jean Carrière, qui agissait comme Adjudant. Le Lieutenant Charles Bellavance commandait la garde d'honneur des Fusiliers du St-Laurent assisté du Capitaine J. M. Dupère. Portaient les drapeaux, les Lieutenants Henri Labrie et Claude Beaudet. Le lieutenant Lamontagne commandait les Cadets du Séminaire.

Ces erreurs ne sont pas graves, mais probablement l'auteur du compte rendu n'était-il pas présent à la cérémonie militaire et n'a pu se rendre compte par lui-même de ce qui en était.

Voilà ce qu'il aurait fallu écrire dans cet article pour être dans la vérité. Que celui qui s'occupe d'écrire de tels articles voie s'ils sont conformes à la vérité avant de les publier.

UN MEMBRE DE LA GARDE D'HONNEUR

CHRONIQUE DU CONGRES

LE BOUTON-SOUVENIR. — UNE IMAGE SYNTHETIQUE DU CONGRES. — UNE COMMANDE DE 700.000 BOUTONS-SOUVENIRS.

Le Comité central n'a rien négligé pour propager l'idée du Congrès un peu dans toute l'Amérique du Nord : voyages d'organisation, émissions radiophoniques, affiches, articles de journaux, boutons-souvenirs. Nous voulons consacrer la présente chronique à ce dernier mode de propagande, quitte à revenir sur les autres en temps opportun.

Le bouton du Congrès est d'une inspiration artistique et symbolique à la fois. Il est l'œuvre d'un élève de l'Ecole des Beaux-Arts à Québec, M. Marius Plamondon. Il porte sur fonds blanc une feuille d'érable bleu azur. L'auteur a placé sur cette feuille une fleur de lys bleue foncée. Autour du motif central, il a inscrit la date et la devise du Congrès : 1937, Conservons notre héritage français. Le dessin représente bien l'œuvre de civilisation française accomplie en terre d'Amérique. La devise signifie bien notre volonté de continuer la tâche commencée.

Le Comité central a commandé à la maison Arsene Belleville, de Québec, 700.000 exemplaires de ces boutons-souvenirs. Depuis le début de mars, cette maison canadienne-française remplit la commande à une cadence de 50.000 boutons par semaine. Grâce au bienveillant concours du Conseil de l'Instruction Publique, des inspecteurs d'écoles, des institutrices et des instituteurs, plus de 400.000 boutons-souvenirs ont été distribués dans les écoles de la Province de Québec.

Les comités régionaux et paroissiaux qui veulent répandre ce bouton-souvenir peuvent s'adresser au Secrétariat du Congrès, sous-comité des Noëlistes, à l'Université Laval, Québec. Le bouton se vend dix sous aux adultes et cinq sous aux élèves des écoles primaires et moyennes. Un prix de faveur a été consenti à ces établissements scolaires afin que tous les écoliers puissent épinglez sur leur poitrine le bouton du Congrès.

En cela encore s'affirme la volonté des organisateurs du Congrès. Le Congrès est orienté tout entier vers l'avenir. Des lors il est avant tout l'Affaire de la jeunesse, jeunesse de l'école primaire, de collège et d'université. Il ne sera un succès que s'il rallie à la devise inscrite sur le bouton-souvenir toute la jeunesse française d'Amérique.

Le Comité de Publicité du Congrès.

EMBARRASSANTE RENOMMEE

Jan Kiepara est devenu, du jour au lendemain, l'idole de ses compatriotes. Ils le placent sur un piédestal et le vénèrent à l'égal d'un roi. Attitude flatteuse, certes, mais parfois bien désagréable ! Jan Kiepara en sait long sur ce sujet. Il disait dernièrement, en riant :

"Je suis habitué à ce que des messieurs — que je n'ai jamais vus de mon existence — me parlent de "nos" souvenirs de collège. A les en croire, j'aurais eu presque "toute la Pologne" comme camarades d'école. Hélas ! il y a pire, encore. Je viens de recevoir une lettre d'un jeune homme âgé de vingt-trois ans qui m'annonce, sans sourcilier, la nouvelle — vraiment ravissante — qu'il est mon fils. Sa mère venait de lui dévoiler ce doux secret. Et il s'empresse de m'écrire, afin que nous puissions faire connaissance, car la voix du sang le poussait impérieusement dans mes bras."

COURS ABREGES POUR LES INSTITUTRICES

Le 8 juillet prochain, l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski ouvrira de nouveau ses portes à toutes les institutrices de la région qui désirent se renseigner sur la technique agricole et faire une étude pratique des travaux que comporte la tenue intelligente et moderne d'une maison.

Ces cours agrico-menagers dureront jusqu'au 20 août.

Les déboursés qu'ils nécessitent ne valent guère la peine d'être mentionnés, si on les compare à la valeur de la culture ménagère que l'on peut acquérir tout en prenant de très agréables vacances.

Les jeunes filles qui veulent s'inscrire pour ces cours sont priées de le faire d'ici au 25 juin, si possible. Les renseignements desirés peuvent être fournis soit par M. le Directeur de l'Ecole, soit par les Religieuses du Saint-Rosaire de Rimouski, à qui est confiée la direction des élèves.

Exposition chez les Soeurs de la Charité

Dans la salle du Couvent des Soeurs de la Charité, aura lieu, du 3 au 7 juin prochain inclusivement, une exposition de peintures, d'aquarelles, de pastels, de métaux repoussés et de travaux domestiques des élèves de cette institution.

Les portes seront ouvertes jusqu'à neuf heures du soir (heure avancée).

A LA COMMISSION SCOLAIRE

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi le dix-huit mai mil neuf cent trente-sept, à 7 1/2 heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents : M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre curé, président, et MM. Oscar Morissette, James-J. Jessop et Jules Brabant, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés : Josué Lévesque \$8.75; Fuller Bruzé, \$3.68; La Ville de Rimouski, \$75.00; La Cie de Pouvoir \$7.25; Bureau des Examinateurs électriciens \$5.00.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes :

Un rapport concernant l'inspection du système électrique à l'école No 1. — Une lettre de M. Henri-A. Martin sollicitant la charge de vérificateur pour la municipalité scolaire. — Une lettre de Mlle Mary-Grace Leblanc offrant ses services comme institutrice.

Proposé et résolu d'engager M. Henri-A. Martin comme vérificateur de la municipalité scolaire pour faire le travail de vérification de l'année 1936-37, aux mêmes conditions que celles de l'année dernière.

La prière clôt la séance.

MATANE

Incendie. — Un violent incendie s'est déclaré au cours de la nuit de lundi à mardi dans un immeuble appartenant à M. Alex Nazair et situé rue St-Pierre. Le sinistre s'est déclaré au premier étage dans un local occupé par le représentant de la Cie P. T. Légaré, M. Lucien Bélanger. Le deuxième étage était habité par deux familles. Surpris par le feu, les locataires durent s'échapper en costume de nuit. Les pompiers, immédiatement alertés, arrivèrent en hâte sur les lieux. Grâce à leur dévouement, l'incendie fut vite réprimé. La bâtisse a été sérieusement endommagée. On estime à \$3,000 le montant de meubles endommagés et brûlés.

BAIE COMEAU

La ville de Baie Comeau, la plus nouvelle cité du Canada, a enfin révolutionné la méthode de construction des nouveaux centres. Dans le nord et dans l'ouest du pays, villes et cités poussaient comme des champignons, avec des édifices érigés à la hâte et au petit bonheur, des magasins construits à côté des résidences, etc. On n'établissait aucun contrôle d'ensemble et il en résultait une ville laide, sans système, qu'il était malheureusement impossible d'embellir par la suite.

La naissance de Baie Comeau illustre on ne peut mieux les avantages d'un système judicieux. Longtemps avant d'entreprendre les travaux de construction, on avait bien déterminé l'emplacement du district commercial, des quartiers résidentiels, du moulin à papier, des rues, des jardins publics, de l'hôpital, des églises et des écoles. On a tenu compte des futurs besoins d'expansion de la cité.

Les travaux se sont inspirés d'un plan systématique qui ne fut possible, il est vrai, que parce que la construction de toute la ville fait partie du plan d'ensemble de l'Ontario Paper Company qui y érige un moulin à papier et une centrale d'énergie. En plus d'être un centre industriel affairé, Baie Comeau restera longtemps le modèle par excellence des experts en urbanisme, de ceux qui savent qu'une ville doit, maintenant, comme toute autre chose, se conformer aux exigences d'un modernisme bien compris.

L'USINE DE CHANDLER

Explications du premier-ministre en présentant son bill. — Texte du bill.

Lundi soir, la Chambre de Québec a adopté le bill et les résolutions pour la réouverture du moulin de Chandler.

M. Duplessis a rappelé la loi votée à la dernière session et décrit la misère des citoyens de Chandler, puis raconte ses négociations.

Le premier ministre rappelle par le détail les engagements non tenus par l'ancienne compagnie, et dit qu'après la première loi, l'autonomie dernier, il a reçu la visite d'un M. Stadler et de M. Pitfield, qui étaient disposés à verser \$3,000,000 dans l'entreprise. J'ai dit à M. Stadler, déclare le premier ministre, qu'il était intéressé avant tout à faire les travaux de construction et de réparations, puis, ayant fait son profit sur ces travaux, qu'il laisserait l'affaire là. J'ai dit à M. Pitfield que son intérêt était de vendre les obligations et qu'une fois le profit réalisé sur la vente, il ne s'occuperait plus de l'affaire. Je leur ai dit à tous deux de ne plus revenir avec ce projet, car ce n'était pas le but de la loi, et de prendre leur chapeau et de s'en aller. Nous avons aussi reçu la visite d'un M. Simard, mais le projet soumis ne comportait pas les garanties de sérieux suffisantes.

Puis M. Coulombe est venu. Au début j'avoue que j'ai douté. Mais M. Pouliot qui, depuis le début, travaillait avec une ténacité et un acharnement admirables, a continué ses efforts. J'ai vu par la suite que M. Coulombe était sérieux et je lui ai dit de trouver quelqu'un de solide pour l'appuyer et que le gouvernement parlerait d'affaires. M. Coulombe est alors venu me voir avec M. McGinnis, président de l'Anglo Pulp. Nous avons alors dit aux intéressés que nous leur concéderions les limites concédées à la Maritime Operating Company, et que nous serions prêts à concéder en plus 600 milles pour assurer le fonctionnement de l'usine. Mais j'ai spécifié que la compagnie n'aurait pas le droit d'utiliser ce bois pour autre chose que pour le moulin de Chandler. Nous lui avons dit que si le bois de la Gaspésie ne faisait pas l'affaire, la compagnie aurait d'autres limites.

Mais ce n'est pas tout. Nous avons dit à la compagnie : Vous allez payer toutes les taxes dues à la municipalité par la compagnie ancienne, soit \$10,000. De plus, vous allez assumer l'intérêt et l'amortissement de la dette municipale, et vous allez payer vos taxes scolaires, soit \$12,800 par année, dont \$7,800 sur la dette. Après dix ans, il y aura un rajustement de la taxation, mais la compagnie devra continuer à payer le capital et l'intérêt sur la dette.

Nous avons exigé que la compagnie soit incorporée sous l'empire des lois de la province, qu'elle ait des directeurs canadiens, dont plusieurs Canadiens-Français, que sa main-d'œuvre devrait être canadienne et en grande majorité québécoise, qu'elle devrait payer des salaires raisonnables et donner des conditions de travail raisonnables. Nous avons aussi exigé que la compagnie opère continuellement le moulin, qu'elle achète tout le matériel dont elle pourra avoir besoin dans la province, et emploie autant que possible des experts de la province.

De plus, la compagnie est obligée de payer \$24,000 dus au gouvernement plus \$25,000 de frais, etc., sur vente par autorité de justice, plus une autre somme de \$22,000.

Nous avons exigé une garantie écrite de l'Anglo Pulp pour l'opération permanente du moulin.

Ce dernier va commencer à opérer probablement en juillet prochain alors que deux digesters seront en opération.

La compagnie comprend parmi ses directeurs : MM. Jean Mercier, J. Coulombe, Paul Gauthier, M. McGinnis, et autres.

La compagnie doit aussi payer les taxes spéciales de la municipalité.

Nous sommes à la dernière phase de ce que j'appellerai une époque, dans la renaissance de notre activité économique.

En plus des taxes ordinaires la compagnie paiera toutes les taxes spéciales que la compagnie pourra imposer.

Le premier ministre termine en félicitant le député de Gaspé-Sud, le Dr Camille-Eugène Pouliot.

M. Bastien dit qu'il votera contre ces résolutions parce que c'est un faux principe pour le gouvernement d'intervenir dans les affaires privées et que donner à une compagnie 1,124 milles carrés de concessions forestières pour faire ouvrir un moulin, c'est trop cher.

M. Duplessis dit que ces concessions seront cédées aux conditions ordinaires sauf une diminution de 50 p.c. dans les droits de coupe et les rentes foncières pendant cinq ans, ce qui ne représente pas 50 p.c.

cellence des experts en urbanisme, de ceux qui savent qu'une ville doit, maintenant, comme toute autre chose, se conformer aux exigences d'un modernisme bien compris.

de ce qui est actuellement donné en secours directs. De plus, la compagnie devra payer toutes les taxes. M. Bouchard dit qu'il votera contre le bill justement parce que ces conditions exprimées par le premier ministre n'y sont pas inscrites. Le bill dit simplement : "Aux conditions que fixera le lieutenant-gouverneur en conseil". M. Bouchard dit qu'il ne veut pas donner un mandat en blanc au gouvernement.

Texte du bill

Voici le texte du bill Duplessis pour la réouverture de l'usine de Chandler :

ATTENDU qu'il est dans le meilleur intérêt de la province de hâter la réouverture de l'usine de Chandler et de la maintenir en opération et qu'à cette fin il est nécessaire d'adopter la présente législation.

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. Nonobstant toute loi à ce contraire, le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à concéder, aux conditions qu'il déterminera, à la Gaspésie Sulphite Company Ltd., qui a acquis l'usine de Chandler et qui s'est engagée à la rouvrir et à la maintenir en opération.

a) les cinq cent vingt-quatre milles de concessions forestières, situées dans la Gaspésie et vendues en 1934 à la Maritime Operating Corporation, après distraction des lots affectés aux fins de colonisation ;

b) une étendue additionnelle n'excédant pas six cents milles de concessions forestières, dans un territoire qu'il jugera convenable.

2. Tout bois provenant des concessions visées à l'article 1 doit servir exclusivement à l'alimentation de l'usine de Chandler, à moins que le lieutenant-gouverneur en conseil, lorsqu'il le jugera dans l'intérêt de la province, n'autorise l'emploi ailleurs de certains de ces bois.

3. Les concessions faites en vertu de l'article 1 auront le même effet que si elles avaient été effectuées en vertu de la Loi des terres et forêts.

4. Le montant de la taxe générale municipale annuelle sur les biens actuels et futurs de Gaspésie Sulphite Company Ltd., de ses successeurs et ayants cause, situés dans les limites du village de Chandler, est fixé à douze mille huit cents dollars, pour une période de dix ans, à compter du premier janvier 1938, ladite compagnie ayant à la demande du gouvernement acquitté les taxes antérieures dues à ladite municipalité relativement à cette usine.

5. De ladite somme de douze mille huit cents dollars un montant suffisant pour satisfaire annuellement au paiement de l'amortissement et des intérêts annuels de la dette actuelle de la corporation du village de Chandler, sera déposé dans une banque à un compte spécial, conformément aux prescriptions du ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, dont la décision est finale.

6. Après les dix ans prévus à l'article 4, le montant de la taxe générale imposée à la Gaspésie Sulphite Company Ltd., à ses successeurs ou ayants cause, ne doit jamais être inférieur au montant nécessaire au paiement de l'amortissement et des intérêts annuels de la dette de la corporation du village de Chandler établie au premier janvier 1937, et un rajustement des taxes sera alors fait suivant la loi.

7. La valeur réelle des biens imposables de la compagnie devra néanmoins être portée au rôle d'évaluation de la corporation municipale, tout comme les biens imposables appartenant aux autres propriétaires dans ladite municipalité.

8. En outre des obligations auxquelles elle est tenue en vertu des articles 4 et 6, la Gaspésie Sulphite Company Ltd., est considérée comme un contribuable ordinaire pour les fins de l'imposition et de la perception.

a) de toute taxe spéciale imposée par la corporation du village de Chandler et approuvée par la Commission municipale de Québec ;

b) de toute taxe scolaire.

9. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

NOTE EXPLICATIVE

Cette loi a pour objet de favoriser la réouverture et le maintien en opération de l'usine de Chandler au moyen de la cession de certaines concessions forestières dont les bois en provenant devront servir à l'alimentation de cette usine.

La loi impose au propriétaire actuel de l'usine, à ses successeurs ou ayants cause l'obligation de payer pendant dix ans un montant de douze mille huit cents dollars par année de taxes et de continuer à payer chaque année après dix ans un montant de taxes générales municipales suffisant pour acquitter l'amortissement et les intérêts de la dette actuelle du village de Chandler.

Relativement aux taxes spéciales et aux taxes scolaires, la compagnie propriétaire de l'usine est mise sur le même pied qu'un contribuable ordinaire.

NAISSANCE

On annonce la naissance de Mariette Ross enfant de Monsieur et Madame Napoléon Ross (née Adeline Lepage) de N.-D.-du-Sacré-Coeur, née le 9 février 1937 et baptisée le 11 février en l'église de Rimouski par M. l'abbé Cléophas Morin, vicaire de la cathédrale. Parrain et marraine : M. et Madame Adélard Lepage (née Albertine Guérette) de N.-du-du-Sacré-Coeur tous deux grands-parents de l'enfant.

CABANO

M. l'abbé Stanislas Gauvin était, à la grande joie de ses anciens paroissiens, de passage dans notre village mardi dernier.

Dimanche soir, avait lieu à la Salle du Couvent la réunion régulière des Dames de la Ligue Féminine. Des travaux furent présentés par Mme J. A. Beland, présidente du Cercle, Mlle Reine Richardson et Jeannette Dumais. M. l'aumônier remercia les confrencières, fit quelques commentaires

sur les sujets traités puis invita toutes les ligueuses à se préparer dans les longues vacances qui vont suivre à une année fructueuse d'action catholique. Mme la Présidente remercia aussi ses compagnes de leur collaboration puis toutes se séparèrent sur un "Au revoir à l'an prochain."

Les Acéjistes se préparent à fêter avec éclat la grande fête de Dollard des Ormeaux. La journée promet d'être des plus intéressantes.



SAVON BABY'S OWN
Le meilleur pour Bébé et pour Vous

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers
Incontestablement le meilleur

London Club
London
Dry Gin

Fondée en 1878
MELCHERS DISTILLERS LIMITED
Montreal et Bentherville, P.Q.

Three Castles
Extra Special
Liquor Whisky

"JE CHAMBRANLAIS"

"Je travaillais dans une boutique de réparation et j'ai eu un accident à la jambe. J'ai dû subir deux opérations en moins de six mois; il va sans dire que je suis devenu faible et bien déprimé. Je ne dormais pas des nuits et je ne mangeais pas. Lorsque j'ai commencé à marcher, je "chambranlais". La plaie de mon accident était presque guérie, alors je savais que cela n'était pas la cause de ces maux. Un de mes compagnons de travail est venu me voir et constata que j'étais bien faible et bien amaigri. Il me conseilla les PILULES MORO. Après deux mois, j'étais retourné à l'ouvrage et me sentais même mieux qu'avant mon accident. Je ne puis m'empêcher de recommander les PILULES MORO comme étant un tonique sûr..."

(Signé) — F. RACINE, Pointe St-Charles, MONTREAL.

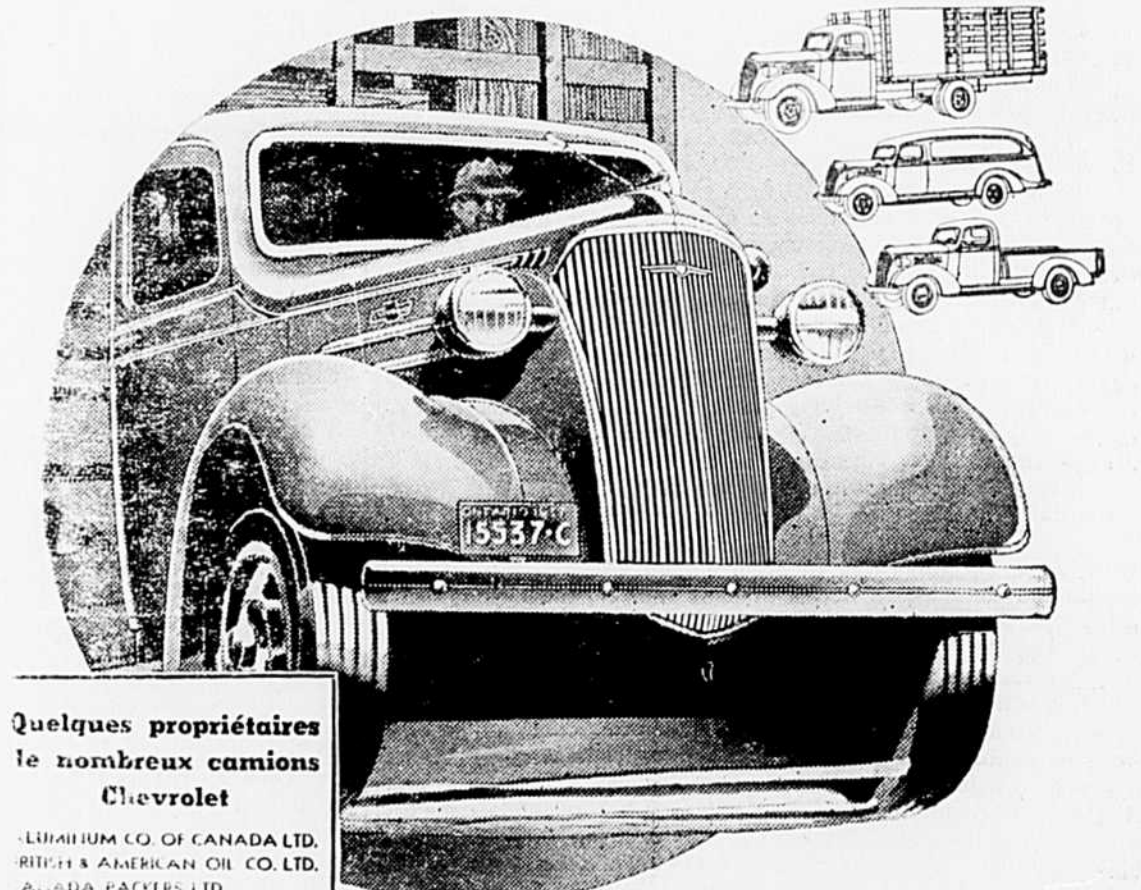
Témoin (Signé) — Mme RACINE.

Dans le cas de M. Racine, l'épuisement était complet; heureusement, les PILULES MORO ont tout réparé et lui ont donné une santé comme il n'en avait jamais eu. Messieurs, si vous êtes dans cet état d'épuisement ou même si vous êtes simplement fatigué, abattu, si vous n'avez pas d'appétit, si vous souffrez de douleurs de dos ou de reins (dus à l'épuisement), n'attendez plus, prenez les PILULES MORO et soyez assurés qu'elles vous donneront des forces et une bonne santé. Par la poste: 50c la boîte ou \$, 1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal

Premier EN ÉCONOMIE ET EN SÉCURITÉ



Quelques propriétaires le nombreux camions Chevrolet

LIBERUM CO. OF CANADA LTD.
RITCH & AMERICAN OIL CO. LTD.
ALBERTA PACKERS LTD.
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.
CANADIAN NATIONAL CARBON CO. LTD.
CANADIAN NATIONAL EXPRESS
ANADIAN OIL COMPANIES LTD.
ANADIAN PACIFIC EXPRESS
ANADIAN WESTINGHOUSE CO. LTD.
JANARION COMPANY
LOCA-COLA CO. OF CANADA LTD.
OLGA-PALMOLIVE-PEET CO. LTD.
DOMINION STORES LTD.
DOMINION ROBBER CO. LTD.
FRIGIDAIRE CORPORATION LTD.
GENERAL STEEL WARES LTD.
THE GOODYEAR TIRE & RUBBER CO.
THE H. J. HEINZ CO.
IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA
IMPERIAL OIL LTD.
MASTEE-HARRIS COMPANY LTD.
MCCOLL FRONTENAC OIL CO.
NORTHERN ELECTRIC CO. LTD.
PROCTOR & GAMBLE COMPANY OF CANADA
SALADA TEA CO. OF CANADA LTD.
STANDARD BRANDS LTD.
SUNRISE PETROLEUM CORP. LTD.
SWIFT CANADIAN COMPANY LTD.
W.M. WRIGLEY JR. CO. LTD.

... disent les frais d'exploitation des grands propriétaires de camions Chevrolet!

● Les chiffres ne mentent pas... et c'est dans les livres soigneusement tenus des grands propriétaires de camions que vous trouverez la preuve de l'économie et de la sécurité des camions Chevrolet... une histoire de succès sans égal dans le domaine du transport commercial au Canada!

Si vous avez un service de camionnage... si petit ou si grand soit-il... nous avons un camion Chevrolet pour l'effectuer... un véhicule puissant qui vous servira de jour en jour... par tous les temps... dans toutes les conditions de route et de charge. Tenez compte aussi de l'augmentation de profit que vous donne l'économie générale du Chevrolet qui réduit vos frais d'opération. Le faible coût initial réduit le montant de votre placement... le grand millage au gallon d'essence et d'huile réduit les frais de fonctionnement... et de grandes capacités pour de plus grandes charges payantes.

Pourquoi pas visiter aujourd'hui le dépositaire Chevrolet de votre voisinage? Son expérience vous aidera dans le choix de votre nouveau camion. Il vous expliquera les facilités du mode General Motors de paiements à termes.

Camions CHEVROLET

RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ VOTRE PLUS PROCHE DÉPOSITAIRE

CONSERVONS NOTRE HERITAGE FRANÇAIS

Au dernier concours d'amateurs, un numéro spécialement intéressant était au programme. Il s'agit de l'apothéose de la langue française. Le rôle qu'on donna à celle-ci personnifie bien sa position de véritable reine. N'eût été la distribution exclusivement féminine des rôles, l'esprit français eût sans doute pris place de roi dans cette apothéose, puisque c'est en lui que se concentrent foi, langue, lois et coutumes, tout ce qui constitue l'héritage français, et que c'est par lui que nous réussissons à conserver cet héritage.

Mgr Camille Roy, dans un "Appel au public" en faveur du deuxième congrès de la langue française, après avoir signalé l'importance de cet esprit, en donne ainsi la définition: "Par esprit français au Canada ou en Amérique, nous entendons l'esprit français, au sens premier, inaliénable, de ses qualités natives, au sens des valeurs morales et intellectuelles qu'il doit à son baptême, à sa formation, à sa culture traditionnelle, au sens de toute cette spiritualité qui lui est propre et qui le fait partout s'épanouir en œuvres de marque française. Nous l'entendons aussi au sens des vertus acquises tout le long des trois siècles de vie canadienne et américaine, au sens des additions accidentelles, inévitables, précieuses, quand elles ajoutent à ses richesses spirituelles, que procurent à une âme nationale, des influences nouvelles de milieu géographique, des conditions autres de vie économique, sociale, historique." L'esprit français, c'est donc l'essence même de cet héritage, augmenté par trois siècles de luttres continues. Il nous faut donc le garder intact, pur de toute anglicisation parce que de lui dépend le sort de notre langue.

Et qui dira la valeur infinie de cette fille de la suavité grecque unie à la virilité latine? Son utilité n'est-elle pas démontrée par les faits mêmes et son universalité, n'est-elle pas reconnue? Si nous regardons quelque peu dans le passé, nous voyons un roi d'Angleterre sachant à peine quelques mots d'anglais parler le français à la perfection, nous voyons la connaissance de la langue française considérée comme le "Nec plus ultra" de la culture dans toutes les cours européennes. A l'heure actuelle, la langue française est employée dans toutes les négociations diplomatiques, soit à la Société des Nations, soit dans les traités internationaux. Puisque tous les peuples reconnaissent ainsi la supériorité de notre langage, pourquoi ne serions-nous pas fiers de cet apanage inestimable?

C'est ainsi que les moeurs canadiennes-françaises, si simples, si pures, sont souillées et corrompues sous l'effet de l'anglicisation. Ainsi encore s'opère le changement de notre folklore canadien, si pittoresque et si gai; on turbut un répertoire complet de chansons américaines à musique nègre, de chansons "à la mode". Ah! cette mode! quand elle se saisit d'un projet, Dieu seul sait jusqu'où elle se rendra. Cependant c'est nous qui la faisons: si nous nous orientons vers le reniement de notre langue, bientôt nous n'aurons plus aucun moyen de défense et on nous enlèvera même nos lois.

Ce n'est que parce que nous avons réussi à conserver la législation française que nous avons gagné du terrain dans le domaine des concessions économiques, politiques et religieuses. Tâchons donc de les conserver elles aussi, car c'est grâce à elles que nos descendants nous béniront plus tard de leur avoir légué un héritage complet, intact et raffermi.

PAUL-CONRAD DUBE,
Belles-lettres.

AU BON THEATRE

Un film magistral, "LE GOLEM", prendra l'affiche lundi au Bon Théâtre, mettant en vedette le bel artiste français HARRY BAUR. Ce film tout à fait original dans la conception et son traitement est l'adaptation à l'écran d'une légende célèbre dans la ville de Prague, la légende du Golem, qui délivra le peuple de la tyrannie de son roi.

Le Golem était une sorte de monstre enchaîné au fond d'une caverne. Pour qu'un jour il puisse remplir sa mission, il fallait qu'un homme lui rendit la vie en lui faisant sur le front un signe secret. Le roi tyran constamment affolé à la seule pensée de la mort fit arrêter le détenteur du fameux secret et le fit mourir. Mais le secret fut cependant transmis à temps à la sœur de la victime qui délivra le Golem. Le monstre réveillé pénétra au palais, détruisant la ville sur son passage. La punition fut terrible. Le roi Rodolphe mourut et le peuple connut enfin la paix et le bonheur. Le rôle du roi tyran est joué de façon superbe, comme bien l'on pense, par Harry Baur qui trouve dans cette

composition toute l'occasion désirée d'extérioriser toute la force de son grand art. Il est soutenu par Germaine Aussey, Gaston Jacquet, Roger Duchesne et le bel artiste qu'est Roger Karl. Le Golem est un film qu'il faut voir non seulement à cause de la présence d'Harry Baur, mais aussi à cause de son traitement cinématographique que l'on doit à Julien Duvivier, qui nous a donné tant de grands films.

Vendredi et samedi, les 28 et 29 mai, le film à l'affiche au Bon Théâtre sera "AVENTURES A PARIS", avec un des plus fameux trios de l'écran français, JULES BERRY, DANIELLE PAROLA et LUCIEN BAROUX. L'histoire est très drôle. Un richard n'a pas de succès auprès des femmes et il a pour ami un décaqué qui est bien le plus habile Don Juan qui puisse se trouver. L'un aidant l'autre, tous deux finiront par trouver le bonheur dans des unions conjugales très bien assorties. Ce film est plein de notations humaines, traitées dans la note comique mais qui dévoilent toutefois un sens très aigu de l'observation psychologique. Baroux est fameux dans le rôle du richard et Jules Berry n'est jamais plus enjoué, plus séducteur et plus épatant gentilhomme. Danielle Parola apporte sa distinction, son charme à un personnage extrêmement sympathique.

AVIS IMPORTANT AUX Mères épuisées

Si vous souffrez d'anémie, de débilité générale, d'épuisement nerveux, de faiblesse, d'insomnie, de perte d'appétit, ou encore de troubles digestifs, vous devez, pour votre propre bonheur et celui de votre famille, combattre ces maux déprimants.

Le Tonique

ZYMOPHOS

à base de glycérophosphates pour les nerfs et d'enzymes pour la digestion est le tonique par excellence, recommandé par la profession médicale pour son efficacité sûre et rapide.

Faites un essai loyal du tonique ZYMOPHOS et vous verrez votre santé s'améliorer rapidement, vos forces revenir, et vous aurez le bonheur de posséder plus d'entrain et d'énergie.

Le tonique ZYMOPHOS est en vente partout, en grosses bouteilles de 8 oz. \$1.00 la bouteille immédiatement. Découpez le coupon ci-dessous et mallez-le aujourd'hui même.

COUPON

Laboratoires Lorbls,
Boite postale 424,
Station M., Montréal.
Messieurs:
Ci-inclus \$1.00 en timbres ou bon-poste. Veuillez m'envoyer une bouteille de tonique ZYMOPHOS.
Nom
Adresse

NAISSANCES A RIMOUSKI (Baptêmes à la Cathédrale)

Le 7 mai, Marie-Marthe, née le même jour, enfant de Philibert Fontaine, radio-télégraphiste, et de Marie-Claire Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lavoie (Amélie Saint-Laurent), grands-parents de l'enfant.

Le 8 mai, Marie-Albertine-Graziella, née la veille, enfant de Charles Lepage, contremaître, et de Albertine Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Adelbert Gagnon (Albertine Hins).

Le 9 mai, Joseph-Georges-Roger, né le 6 mai, enfant de Paul-Roméo Dufour, agent d'assurance, et de Ida Verreault. Parrain, M. Gérard Verreault; marraine, Mlle Thérèse Verreault, oncle et tante de l'enfant, tous deux de Mont-Joli.

Le 10 mai, Joseph-Adhémar-Ré-nald, né le même jour, enfant de Adhémar Banville, cultivateur, et de Edwidge Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Banville (Florinda Canel), grands-parents de l'enfant.

Le 11 mai, Joseph-Georges-André, né la veille, enfant de Sylvio Truchon, mécanicien, et de Simone Ouellet. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Truchon (Olive Pigeon), grands-parents de l'enfant.

Le 11 mai, Marie-Georgette-Andréa, née la veille, enfant de Elzéar Ouellet et de Isabella Gagnon. Parrain, M. Zénon Desjardins, cousin de l'enfant; marraine, Mlle Léda Ouellet, sœur de l'enfant, tous deux de Rimouski.

Le 12 mai, Pierrette-Huguette, née le 9 mai, enfant de Jean-Eudes Dubé et de Blanche Blanchette. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Dubé (Malvina Desrosiers), oncle et tante de l'enfant.

Le 13 mai, Marie-Rose-Blanche-Elisabeth, née la veille, enfant de Georges Smith et de Emma Côté. Parrain et marraine, Béloni Côté et son épouse Marie-Anne Collin.

Le 13 mai, Louis-Georges, né la veille, enfant de Gérard Saint-Laurent, mesureur de bois, et de Gertrude Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Jacques Lepage (Yvonne Garon), oncle et tante de l'enfant.

Le 14 mai, Marie-Jacqueline-Renée, née la veille, enfant de David Dionne et de Gracia Bouillon. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Larose (Emilia Dionne), oncle et tante de l'enfant.

Le 15 mai, Gérard-Raymond, né l'avant-veille, enfant de Norbert Duchesne et de Marie-Louise Côté. Parrain, M. Narcisse Proulx; marraine, Mlle Simonne Côté, cousin et cousine de l'enfant, tous deux de Sainte-Blandine.

Le 16 mai, Joseph-Antoine-Réginald, né la veille, enfant de Joseph l'Abbé et de Jeanne Gauvin. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Gauvin (Darie Lauzier), oncle et tante de l'enfant.

Le 16 mai, Joseph-Jean-Baptiste, né le même jour, enfant de Jean-Baptiste Paradis, cordonnier, et de Marie-Anne Landry. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Plourde, marchand, (Marie-Adèle Chamberland).

Le 17 mai, Jean-Yves-Guérin, né la veille, enfant de Léo Blanchette, charretier, et de Marie-Anne Imbault. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Blanchette (Marie-Louise Guérin), grands-parents de l'enfant.

Le 18 mai, Joseph-Jean-Yves-Armand, né le même jour, enfant de Armand Tremblay et de Marie-Anne Leclerc. Parrain, M. Roland Leclerc; marraine, Mlle Marcelle Leclerc, sœur du parrain, cousin et cousine de l'enfant, tous deux de Rimouski.

Le 18 mai, Marie-Gilberte-Beatrice, née la veille, enfant de Hubert Lévesque, cultivateur, et de Léonie Brisson. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Saint-Pierre (Gilberte Brisson), oncle et tante de l'enfant.

Le 19 mai, Joseph-Pierre-Paul, né le même jour, enfant de André Lechasseur, forgeron, et de Clementine Berger. Parrain, M. Roch Lechasseur, frère de l'enfant; marraine, Mlle Madeleine Germain, tous deux de Rimouski.

Les porteurs étaient: MM. Léo Poirier, Cyrille Lavoie, Adrien et Léon Bastien. Portait la croix, M. Alcide Couture.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Va et vient. — M. J. N. Michaud, G.P., d'Amqui, était de passage dans notre paroisse par affaires.

M. Georges Potvin, G.P., est de retour de Rimouski où il a visité sa cousine Mlle Eugénie Potvin pensionnaire chez les Dames Ursulines.

M. Louis Fillion, boucher, passe quelque temps à Québec par affaires.

M. et Mme Paul-Emile Desbiens, d'Amqui, étaient en visite chez des parents la semaine dernière.

Mme Jules Ménard a passé quelques jours à Sayabec par affaires.

Miles Fernande et Jacqueline Fournier font un court séjour à Causapscal et Amqui.

M. Camille Veilleux et M. Lorenzo Lepage sont en visite dans notre paroisse.

VERIFICATION MUNICIPALE ET SCOLAIRE

Nouvel ouvrage de J. A. Towner

Tous ceux qui s'intéressent à l'administration municipale ou scolaire seront heureux d'apprendre la parution prochaine d'un ouvrage qu'ils ne manqueront point d'apprécier.

Il s'agit d'une étude complète, théorique et pratique, sur la VERIFICATION MUNICIPALE ET SCOLAIRE.

L'auteur, M. J.-A. Towner, C.A., C.P.A., C.G.A., professeur au Cours supérieur de commerce de l'Académie Commerciale de Québec, membre de la Commission municipale de Québec, est une autorité en matière de comptabilité municipale.

Il a d'ailleurs publié, en 1931, un TRAITE DE COMPTABILITE MUNICIPALE, plus spécialement destiné aux secrétaires-trésoriers des municipalités rurales, qui a obtenu un vif succès.

Le nouveau travail de M. Towner sera indispensable à tous ceux qui, de près ou de loin, ont à s'occuper de la comptabilité, de la vérification ou de la finance municipale ou scolaire.

Il s'adresse plus particulièrement aux membres des différentes sociétés, corporations ou associations de comptables, aux détenteurs de permis pour agir comme vérificateurs auprès des corporations municipales et scolaires, soit qu'ils appartiennent à la classe A ou B, aux secrétaires-trésoriers, ainsi qu'aux autres officiers municipaux, aux avocats, aux notaires, aux courtiers en obligations, etc., etc.

Le nouvel ouvrage de M. Towner sera édité par la LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE-FRANCAISE, Ltée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

CABANO

Mariage: On annonce l'union de M. Albert Fournier, fils de Mme Ve Fournier, de Cabano, avec Mlle Imelda Côté, de St-Juste du Lac.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Commemoration de la fête de Dollard des Ormeaux: Notre village célébrera dimanche prochain, 23 courant, la fête de Dollard des Ormeaux. Cette commémoration est organisée par l'A.C.J.C. du Cercle "Cyr" sous le patronage de M. l'abbé J. Deschênes, aumônier de ce groupe. Des chars allégoriques paraderont à cette occasion, cavalerie, fanfare, etc. Il y aura également bénédiction des automobiles, repas et rafraichissements servis en plein air et le soir pour compléter cette journée de réjouissances, une pièce de Dollard des Ormeaux sera interprétée par nos meilleurs amateurs de Cabano.

Nous ne doutons pas que cette fête sera un succès.

DECES DE MADAME EMILE LAMONTAGNE Mère de Mme Blanche Lamontagne-Beauregard

Une femme de bien vint de disparaître dans la personne de Madame Emile Lamontagne, née Amanda Lévesque, décédée à Québec le 12 mai, à l'âge de 76 ans et 6 mois, à la résidence de sa fille Madame J. E. Ducasse, avenue Cartier après un mois de maladie seulement.

Femme dévouée et modèle, mère de famille très chrétienne, personnalité distinguée, elle incarnait en elle les traits les plus purs de la noblesse canadienne-française. Elle était l'épouse de feu Emile Lamontagne, ancien marchand général à Ste-Anne-des-Monts, qui l'a

précédée dans la tombe. Elle laisse pour la pleurer huit enfants inconsolables dont Madame Blanche Lamontagne-Beauregard, Montréal, Madame J. E. Ducasse, Québec, Madame N. Pelletier, Isle-Verte, Madame Léon Bouchard, Ste-Anne-des-Monts, le Révérend J. Adju-tor Lamontagne, curé de St-Médard, Valmore Lamontagne, employé civil, Québec, Roland Lamontagne, courtier, Québec, Louis-Philippe Lamontagne, assistant-chimiste, Québec.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de l'Isle-Verte, sa paroisse natale de la défunte, le 15 mai courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Son corps repose dans le lot de famille au cimetière du même endroit.

A la famille éplorée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

AVIS AUX JEUNES

Deuxième Congrès de la langue française.

Tous les groupements, associations et sociétés de jeunes de langue française qui n'ont pas été atteints par les appels précédents et désirent prendre part au congrès sont invités à se faire connaître au plus tôt.

La journée des jeunes aura lieu le mercredi, 30 juin. L'inscription est de 50 sous et donne droit d'entrée aux diverses séances de la Section. La manifestation du soir est publique.

Les intéressés sont priés de communiquer pour inscription et tout renseignement complémentaire à l'adresse ci-dessous: Le Sous-comité des jeunes, Deuxième Congrès de la Langue Française, Université Laval, Québec.

"MON PHARMACIEN ME CONSEILLA LES PILULES ROUGES..."

"Depuis trois ou quatre mois, je soignais une saut malade et je me suis épuisée. Je n'avais plus d'appétit et je suis devenue très faible et nerveuse. Je souffrais d'insomnie. Mon pharmacien me conseilla les PILULES ROUGES; après un traitement de six boîtes, je me suis complètement rétablie et je suis d'une parfaite santé depuis. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été."

(Signé) — Mme LOUIS LEROUX,
312, Delémie, MONTREAL.

Témoin (Signé) — YVONNE P. VALOIS.

Les bonnes PILULES ROUGES sont un produit savamment combiné d'ingrédients choisis, lesquels en enrichissant le sang font disparaître des malaises tels que:

Pâleur	Fatigues	Irrégularités
Faiblesse	Douleurs de dos, de reins	Troubles internes essentiellement féminins
Manque d'appétit	Périodes douloureuses	

(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)

Elles ont fait tant de bien à tant de femmes depuis au delà de 40 ans que les pharmaciens sont heureux de les recommander.

Par la poste: 50c la boîte ou 3. \$1.25.

TONIFIEZ-VOUS

EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

"L'AUTO LE PLUS ÉCONOMIQUE QUE NOUS AYONS JAMAIS EU"



Ci-dessus—Coach Oldsmobile Six avec malle



COÛTE MOINS CHER AU MILLE

LES PROPRIÉTAIRES vous diront que cet Oldsmobile plus gros et plus beau est d'une économie extraordinaire en fait d'essence et d'huile. Et vous trouverez que l'Oldsmobile est une voiture de qualité qui vous épargne aussi de l'argent sur l'entretien. Comparez ce fameux Oldsmobile avec toute autre voiture et vous comprendrez qu'il vous offre une plus grande valeur pour chaque dollar—aux bas prix actuels. Vous pouvez posséder un bel Oldsmobile nouveau moyennant de légers paiements mensuels grâce au mode General Motors de paiements à termes.

L'AUTO QUI A TOUT POUR 1937

Carrosseries plus grosses, plus spacieuses
Moteurs plus puissants
Nouvelles Carrosseries
Fisher monstrier à toit-tourrelle
Freins superhydrauliques
Deux nouveaux stabilisateurs
Roues à genou mécanique prouvée
Ventilation Fisher sans courants d'air
Nouvelle direction centralisée

PRIX \$ 1065

DEPUIS

(Coupé sport 6 cyl. avec

strapontins) Livré à l'usine,

Oshawa, Ont. Taxes du gou-

vernement, licence et fret à

coût additionnel.

(Prix sujets à changer sans avis)

Il y a aussi des modèles 8 cylindres

OLDSMOBILE 1937

Wilfrid Ouellet, Bic.

LES EXPOSITIONS EN FRANCE DEPUIS CENT QUARANTE ANS...

Nous voici donc arrivés — fugit irreparable tempus — à la date "officielle" ou doit — où devrait être parachevée et inaugurée loyalement, réellement, dans l'allégresse du travail accompli, l'exposition universelle de 1937.

En son honneur, dressons un petit tableau récapitulatif de celles qui l'ont précédée chez nous depuis leur création, laquelle remonte à l'an VI (1798). Tout d'abord, elles n'étaient pas "universelles": la première qui mérita cette épithète fut organisée en 1851 à Londres, au Palais de cristal, construit spécialement pour la loger... Mais bornons-nous à celles de France.

L'exposition de 1798 s'ouvrit le 9 fructidor an VI, au Champ-de-Mars, "dans une enceinte carrée décorée de portiques, sous lesquels seront déposés les objets les plus précieux de nos fabriques et manufactures". Elle ne devait durer que quatre jours, mais fut prolongée de dix jours. On y compta cent dix exposants à qui l'on distribua douze médailles d'argent et vingt mentions honorables. L'horloger Brequet obtint une récompense.

L'exposition de l'an IX (1802) reunit pendant cinq jours dans la cour du Louvre cinq cent quarante exposants, entre autres Jacquard, qui reçut une médaille de bronze pour son nouveau métier à tisser.

Celle de 1806 eut lieu aux Invalides, du 26 septembre au 25 octobre. Parmi ses 1.422 exposants, O. Berkamp, le créateur des toiles de Joux, fut gratifié d'une médaille d'or.

Pendant les guerres de l'Empire, pas d'expositions. Napoléon avait d'autres chats à fouetter!... Reprises sous la Restauration, elles devaient se tenir tous les quatre ans au Louvre, le 25 août, jour de la Saint-Louis, fête du roi. En 1819, il y eut 1.662 exposants; en 1823, 1.762; en 1827, 1.795... Sous Louis-Philippe, elles eurent lieu tous les cinq ans, le 1er mai, jour de la Saint-Philippe, fête du roi; celle de 1834 place de la Concorde; celles de 1839 et de 1844 aux Champs-Élysées.

Vint la deuxième République: son exposition de 1849, où furent admises l'Algérie et les colonies, groupa 4.532 exposants et remporta un tel succès que l'Angleterre voulut à son tour en organiser une encore plus belle (1851). Alors Napoléon III, se piquant d'émulation, résolut d'éclipser les Anglais et de faire lui aussi une exposition universelle (1855), pour laquelle on construisit sur l'emplacement actuel du Grand Palais le Palais de l'Industrie, démoli en 1897. Elle réussit brillamment, couvrit près de dix hectares, eut 23.954 exposants,

5.162.103 visiteurs, et encaissa 5.220.000 francs. Elle avait coûté 11 millions...

Son succès incita le gouvernement à "remettre ça" et douze ans après s'ouvrit, au Champ-de-Mars, l'exposition universelle de 1867, dont les chiffres suivants expriment éloquentement la gloire: 15 hectares; 50.226 exposants; 8.805.969 visiteurs; 10 millions 518.375 francs de recettes... et 26 millions de dépenses.

En 1878, la progression s'accroît: 24 hectares; 16.032.725 visiteurs, dont 950.000 (ouvriers, militaires, enfants des écoles, etc.) étaient munis de cartes, gratuites; en tenant compte de la journée populaire à 25 centimes (fête du 30 juin), les recettes monteront à 12.653.746 fr. 70. Et Paris hérita du Trocadéro.

L'exposition de 1889, qui nous dota de la tour Eiffel, eut une réussite brillante: 30 hectares et demi; 38.000 exposants; 28 millions 149.353 visiteurs et 41.500.000 francs de recettes... Mais en 1900, ce fut un triomphe: 75.531 exposants; 50.859.955 visiteurs; dépenses: 116.500.000 francs; recettes: 112.956.213 francs... On joignit presque les deux bouts, c'était merveilleux.

Cependant Paris n'en vit plus d'autres jusqu'en 1925 (Arts décoratifs) et 1931 (Coloniale)... Celle d'aujourd'hui est donc la première "exposition universelle" du XXe siècle. ("RIC te RAC")

VAGUE DE PUDEUR

Les pires désordres accompagnent, dit-on, les guerres civiles.

C'était le désir de nombreux journalistes en partance pour l'Espagne que d'aller, sur place, vérifier cet axiome.

Or, à Valence, comme à Burgos, c'est le règne de la vertu qui s'instaure dans le sang.

Dans une maison de danses de la zone rouge, on peut lire sur une pancarte:

Prière de ne pas faire de bruit et de respecter le travail des camarades artistes qui chantent et dansent pour gagner leur vie.

Mieux encore, les "chahuteurs" éventuels sont tout froidement qualifiés de "contre-révolutionnaires". Quant aux déshabillés esthétiques et aux châles transparents qui firent naguère la gloire factice de la péninsule, on n'y songe plus qu'en se voilant la face.

Dans la zone nationaliste, la morale est encore plus agissante: d'un trait de plume, tous les cabarets suspects ont été fermés.

A l'observateur impartial qui nous rapportait sa surprise:

— Qu'en pense la population? demandions-nous. Et les soldats? Et les Maures? Et les légionnaires? Et la soldatesque étrangère?

— Ils acceptent ou ils approuvent. On n'a pas envie de "rigoler" dans un cimetière. ("SEPT")

EMIGRES EN FRANCE

Dans la nouvelle et si intéressante revue "Russie et Chrétienté" que publie le centre dominicain d'études russes, je lis deux articles documentés sur la situation des émigrés russes. A vrai dire, si ces deux études présentent les connaissances que j'avais de la détresse qui règne parmi eux, elles ne me l'apprennent pas. Il m'est arrivé bien souvent ces années dernières de me trouver en face de cas de misère qui avaient des Russes pour protagonistes et j'ai été, chaque fois, frappé de la gravité de leur malheur.

Le grand public s'en rend mal compte: de temps en temps, un chauffeur de taxi nous parle avec une vive politesse; à son accent nous devinons que c'est un Russe, un intellectuel émigré et qui gagne sa vie comme il peut. Mais il y a 72.000 Russes en France! Le savez-vous? Ils tiennent si peu de place! Les réfugiés allemands (il faut bien le dire...) sont volontiers insistants, les Russes gardent une rare fierté.

Ce qu'il y a de grave, dans leur cas c'est que leur situation, en France, est très mal fixée. Officiellement, elle n'est pas "légitime". Le régime du passeport Nansen, délivré sous le contrôle de la S.D.N., s'il vaut mieux que rien, est loin d'être parfait. Les mesures policières, à l'égard des Russes (expulsions, refoulement), sont trop souvent laissées à la décision de n'importe qui. Le permis de travail est toujours difficile à obtenir. Un des articles de Russie et Chrétienté les représente "nerveux, à bout de forces, affolés, toutes leurs préoccupations sont de recevoir la carte d'identité, le droit au travail, ou de payer le terme..." Il a été question de les contraindre à faire leur service militaire; mais, à ce devoir qu'on veut leur imposer, on ne songe pas à faire correspondre des droits.

Alors? devenir Français? Très peu s'y résignent: la fierté nationale d'abord les retient; et aussi le fait que le naturalisé entre malaisément dans la famille française.

Parmi les cas de misère récente qui me sont venus, deux concernent des Russes. Le premier est celui d'un vieil officier de l'armée du Tsar, qui a fait brillamment la guerre. Il n'a aujourd'hui plus rien pour vivre: ni pensions, ni revenus. Ses amis, bien pauvres eux aussi, s'ingénient à lui procurer quelques ressources. Mais c'est la misère quasi absolue. Ce cas-là est abondant: pratiquement, les émigrés qui ont dépassé 45 ans ont aujourd'hui les pires difficultés à gagner leur vie. Tout est bouché devant eux. Et aucun espoir de voir leur sort s'améliorer.

Et l'autre est encore plus dramatique. Il s'agit d'un jeune ménage. Lui, très cultivé, parlant cinq langues. A commis une faute. Il a été mis en prison. Il vient d'en sortir. Mais il n'a pas un centime devant lui. Sa femme et lui sont sur le pavé. La menace du refoulement est suspendue sur eux: il leur faut quelque policeur qu'il soit jété à la frontière, et comme aucun pays ne l'acceptera, le seul destin qui lui reste, c'est la prison de nouveau pour rupture d'un arrêté d'expulsion. Imaginez-vous ce qu'est la vie de ces pauvres gens, qui n'ont plus de patrie, plus de pays qui les accepte? Quelle tentation le suicide va leur offrir!

Peut-être quelqu'un, en me lisant, hausse-t-il les épaules. "Il n'avait qu'à ne pas aller en prison..." Sans doute. Et si pharisaïenne que me paraît l'objection, je l'accepte. Mais est-ce une raison pour trouver humaine cette loi qui oblige un homme — et sa femme innocente par-dessus le marché! — une fois qu'il a payé sa dette, à ne plus connaître que ce dilemme: le retour en prison ou la mort?

DANIEL-ROPS. ("SEPT")

LE DISQUE ACCOMPAGNEUR

On lance en Allemagne, comme une prétendue nouveauté, des disques de trios, quatuors, etc., où manque une partie: elle devra être jouée sur l'instrument en question, le plus souvent piano ou violon, de sorte que l'exécutant se servira du disque comme d'un accompagnement. L'idée est ingénieuse, on peut supposer que ces disques seraient à même de servir soit aux musiciens qui veulent répéter seuls une partie qu'ils doivent jouer dans un ensemble, soit à ceux qui, habitant la campagne, n'ont pas de partenaires à leur disposition.

Cette idée, pourtant, n'est pas neuve: elle a déjà été essayée en France, mais on a dû l'abandonner, les disques en question n'ayant pas une vente suffisante. Aura-t-elle plus de succès en Allemagne? Peut-être, car on y est plus musicien. Toujours est-il que la firme qui la reprend à son compte part sur un grand pied: ce n'est pas moins d'une centaine de disques qu'elle va lancer dans la circulation, la plupart consacrés à des oeuvres classiques. ("JE SUIS PARTOUT")

QUELQUES BOUFFÉES...

AU PAS DE L'OIE!

Va-t-on caporaliser la critique littéraire? Les disciplines du Front commun tyranniseront-elles aussi la littérature? Une sornioise campagne est menée en ce moment dans la presse pour obtenir un examen préalable des ouvrages dont les chargés de rubrique devraient rendre compte. C'est l'association de la critique qui, dans une réunion, établirait la liste des auteurs dignes, à ses yeux, de subir l'examen public. Ce serait le triomphe de l'esprit de coterie. Et l'on est étonné de voir des écrivains de caractère et des journalistes avertis donner dans de pareils godaillages. En effet, la critique littéraire a beaucoup diminué d'importance, depuis la guerre, dans les grands quotidiens. Sa place a été obstinément rongée par la publicité, par les sports et par les photographies. Du large feuillet elle est passée, comme la peau de chagrin, à des notes très brèves qui ne sont, la plupart du temps, que des inscriptions officieuses. Veut-on lui donner le coup de grâce en lui imposant la même homélie, dans les mêmes

journaux, dans le même temps? Ce serait le communisme passe-partout. Pourquoi ne pas en charger une agence? Et puis, les préconiseurs de ce système contraire à toute initiative ont-ils pensé aux critiques de province? Ils conservent d'innombrables lecteurs, et ils le méritent par leur conscience et leur courage. Les obligera-t-on à venir une fois par mois à Paris pour se concerter avec leurs confrères? ("JE SUIS PARTOUT")

MEETING D'AVIATION

Il faut l'écrire parce que cela me semble utile. Les meetings d'aviation comme celui de Vincennes de dimanche dernier devraient être interdits.

On sait que nous avons mené campagne ici contre les courses d'automobiles qui tuent des coureurs et quelquefois des spectateurs, sans aucune utilité pour la cause du progrès.

A quoi servent, en principe, les meetings d'aviation? A la propagande. A démontrer que l'avion n'est plus, de nos jours, un instrument dangereux. Mais, d'autre

part, il faut amuser la foule et la foule est toujours barbare, avide, comme les enfants, d'émotions imprévues.

Aussi, les aviateurs chargés d'amuser la multitude des profanes sont-ils contraints de flirter avec la mort à tout propos. Les acrobaties qu'ils pourraient accomplir sans risque à une certaine altitude, il faut les exécuter au ras du sol, pour faire passer un frisson dans le dos du public.

De même, le simple parachute ne suffit plus à impressionner les gens déjà blasés. On complique l'exercice, on fait des descentes doubles, triples, quadruples. Ou encore, comme Clem Sohn, on parcourt trois mille mètres avant de déclencher le mécanisme... Un beau jour, le mécanisme ne fonctionne pas et c'est la catastrophe. Un cadavre tombe du ciel et attriste la belle journée.

Tout cela relève du même principe que les courses de taureaux. Et quelle curieuse propagande!

Est-ce ainsi que l'on veut montrer au public que l'aviation est aujourd'hui un sport de tout repos? Que les parachutes vous garantissent contre toutes les chutes? A notre humble avis, ce n'est pas

du tout, mais pas du tout, le bon moyen de faire de la propagande. Si l'on veut inciter les gens à voler, si l'on veut cristalliser des vocations d'aviateurs, il faut leur montrer, avant tout, que le péril est réduit au minimum.

Tout le reste n'est que jeu de cirque. Et quel cirque redoutable!

Découvrons-nous, en tout cas, devant la dépouille mortelle de ce brave, de ce pauvre Clem Sohn, à qui le sol français aura été funeste. ("RIC et RAC")

CONGRES DE LA L. F. Emission radiophonique

La vingt et unième émission du Comité d'organisation du deuxième Congrès de la Langue Française.

Cette émission sera diffusée par la Société Radio-Canada sur le réseau trans-Canada le mercredi, 24 mai, de 10 heures à 10.30 h. du soir, heure avancée de l'Est.

Le programme comportera une causerie de M. le Docteur Laframboise, président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, et un programme musical exécuté par le Trio Lyrique.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

D87F

... POUR UN AUTOMOBILISME TOUT A FAIT SATISFAISANT

Surveillez les coûts, lorsque vous ferez le choix de votre nouvel auto! Comparez les prix, le millage au gallon, l'économie d'huile, les frais d'entretien... et vous choisirez un Chevrolet, l'auto qui inspira la fameuse phrase: "pour le transport économique".

Surveillez aussi les valeurs! Comparez les caractéristiques et vous n'accepterez jamais moins qu'un Chevrolet pour votre argent. Les carrosseries Fisher monacier à toit-tourelle, pour la beauté et la protection. Les freins hydrauliques développant leur propre énergie, pour la sécurité. Le moteur à soupapes en tête, pour une performance économique. Les genoux mécaniques (sur les modèles Master de luxe), pour l'incomparable "roulement flottant". La ventilation Fisher sans courants d'air pour la santé et une grande visibilité en temps humide. La glace de sécurité dans toutes les fenêtres pour la tranquillité d'esprit.

Voyez—conduisez—l'auto complet du domaine des plus bas prix aujourd'hui! Achetez suivant les légers paiements mensuels du mode General Motors de paiements à termes.

\$745

Coupé d'affaires Master à 2 places, livré à l'usine, Oshawa. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

CHEVROLET

Wilfrid Ouellet, Rimouski,



C-137F

... D'AIR DE FRANCE

Les armes fantastiques de la guerre future :

LE TANK VOLANT ET L'AVION SOUS-MARIN

La science transforme l'art militaire. L'évolution se fait à pas de géant. La guerre future sera aussi différente de la guerre de 1914-1918 que celle-ci a été différente de la guerre de 1870. L'écart sera même infiniment plus grand et l'on peut dire que les découvertes nouvelles suppriment toute commune mesure entre l'art militaire d'hier et l'art militaire de demain.

Quelles sont ces découvertes ? Un livre publié à Prague sous la signature de deux Allemands vient d'apporter sur la question des lumières d'un intérêt capital. C'est une mise au point objective et complète des inventions modernes applicables ou applicables à la guerre. Les auteurs analysent une à une chacune de ces inventions, en examinant le degré de perfectionnement, les utilisations présentes, les perspectives d'avenir, et, chaque fois que cela est nécessaire, ils s'inscrivent en faux contre les exagérations auxquelles ont donné lieu, dans la presse ou dans l'opinion, les bruits relatifs à certaines découvertes capables de bouleverser le monde : par exemple, le fameux "rayon de la mort", qui n'existe pas, du moins sous la forme qu'on lui a généralement attribuée.

Il n'en reste pas moins que le nombre des nouveaux instruments de mort qu'on pourrait mettre en oeuvre dès aujourd'hui est impressionnant.

I. — LE TANK VOLANT

Aller très vite, être indépendant du terrain, de l'eau et de la forêt, avoir en outre les qualités d'un char d'assaut normal, tel est le "tank volant".

Depuis longtemps déjà, le ministère de l'Air britannique travaillait à résoudre le problème consistant à accomplir des vols de très longue durée avec une très forte charge. On était parti de cette idée qu'une machine volante lourdement chargée et n'ayant plus assez de puissance pour quitter le sol par ses propres moyens pourrait voler en toute sécurité si une force additionnelle lui permettait d'atteindre une altitude convenable. Si donc on accroche un avion rapide à grand rayon d'action au-dessous d'un gros avion de transport relativement lent, de telle sorte que les forces motrices s'additionnent, le gros avion pourra sans difficulté emporter l'avion rapide et l'amener à l'altitude de-

sirée. Et il suffira d'un dispositif approprié pour qu'au moment voulu, l'avion porté se détache de l'avion porteur et vole de ses propres ailes. Par ce moyen, on peut tripler la charge d'un avion rapide ayant un rayon d'action de 5.000 kilomètres et en faire un avion de bombardement transatlantique, dont la construction en série est d'ailleurs, paraît-il, d'ores et déjà envisagée.

Pour le "tank volant", le principe est le même : au lieu de porter un autre avion, l'avion-locomoteur aura à élever dans les airs un char d'assaut qu'il ira déposer en un point désigné. Mais plusieurs solutions peuvent être envisagées.

Dans la première, le tank ne serait en quelque sorte que le fuselage de l'avion porteur. Lors de l'atterrissage en vol plané, les moteurs cesseraient d'être branchés sur les hélices et seraient mis en prise sur les chenilles du char d'assaut. Toutefois, ce système aurait le grave inconvénient, en temps de guerre, de sacrifier à chaque atterrissage deux ailes d'un prix considérable : car il va de soi que le tank devrait abandonner ses surfaces portantes.

Aussi a-t-on proposé de n'utiliser les moteurs du tank qu'à titre de force additionnelle, pour aider l'avion-porteur à prendre le départ.

Le tank devient alors pour ainsi dire une sorte de second train d'atterrissage que l'avion détache de lui en reprenant terre. L'avantage de cette combinaison est de permettre d'atterrir sur n'importe quel terrain, grâce aux chenilles. Et, dès que les chenilles ont touché le sol, l'avion porteur fait jouer le dispositif de désaccouplement et regagne seul son port d'attache.

Des revues techniques américaines prétendent qu'un ingénieur spécialisé dans les chars d'assaut, M. Walter J. Christie, a construit un tank de ce modèle. Le poids en serait de 5 tonnes, avec un moteur de 750 CV. La nouvelle est-elle exacte ? En tout cas, les dernières manœuvres américaines ont montré que les nouveaux tanks sont réellement en mesure d'atteindre, sur leurs chenilles, des vitesses leur permettant de les coupler au départ avec un avion.

Le blindage du tank volant varie de 9 à 13 millimètres d'épaisseur. L'armement se compose d'un canon et de plusieurs mitrailleuses, l'équipage de trois hommes. En dé-

pit de son poids relativement léger, l'engin est construit d'une façon si solide qu'il peut supporter d'être détaché à trois mètres du sol et de tomber de cette hauteur sans dommage.

La Russie, aux manœuvres d'automne de 1935, a expérimenté un autre système d'attelage et de décrochage : les tanks étaient suspendus au-dessous d'avions porteurs au train d'atterrissage très élevé. Lorsque l'avion reprenait contact avec le sol, le tank se trouvait donc encore légèrement au-dessus de la terre. Il suffisait alors de manoeuvrer un levier pour le déposer.

Il va de soi que le jour où l'on pourra jeter derrière le front des groupes de partisans appuyés par des tanks, la guerre prendra une figure entièrement nouvelle. L'Allemagne, en particulier, attend beaucoup de cette tactique.

II. — L'AVION SOUS-MARIN
Périodiquement, des nouvelles venues des Etats-Unis annoncent que le sous-marin volant — ou, si l'on préfère, l'avion sous-marin — est désormais devenu une réalité. C'est ainsi qu'une information de New-York, en avril 1935, a fait savoir qu'un ingénieur du nom de Berwick avait soumis au département de la Marine américaine un projet d'hydravion sous-marin. En août de la même année, le professeur Hobbs, du Smithsonian Institute, communiquait une invention analogue.

L'idée, en soi, n'est pas nouvelle : elle date d'une cinquantaine d'années, mais elle avait toujours été irréalisable. Qu'elle ait cessé de le devenir aujourd'hui, dans l'état présent de la technique, c'est ce qui ne paraît guère douteux. Et l'on conçoit aisément l'intérêt d'un engin qui peut, à la vitesse d'un avion, soit environ 400 km.-heure, s'élever vers le lieu d'une bataille navale, se poser sur l'eau à quelque distance de son point de destination, rentrer ses ailes et ses hélices et plonger ensuite sous l'eau, ses tubes lance-torpilles prêts à entrer en action...

Une des principales difficultés était de construire des surfaces portantes pouvant se sortir ou se rentrer comme les éléments d'une longue-vue. A cet égard, cependant, on a profité des travaux depuis longtemps en cours pour arriver à rendre variable la vitesse d'un même avion : le but est de réaliser une machine qui, après avoir pris le départ, puisse réduire sa vitesse pour accroître sa vitesse, et augmenter de nouveau sa surface portante lors de l'atterrissage. Pour cela, le moyen idéal est d'avoir des ailes rentrantes dont la longueur soit automatiquement variable.

Or, un avion de ce genre a été conçu et exécuté par l'ingénieur russe Makhonine : il lui suffit d'une vitesse de 98 km.-heure pour quitter le sol, alors que sa vitesse de croisière atteint 460 km.-heure. Par conséquent, l'avion sous-marin est réalisable, encore que la technique des ailes rentrantes ait besoin de sérieux perfectionnements. Est-ce à dire qu'il soit dès à présent réalisé ? En tout cas, une revue américaine a rendu compte d'essais faits au Danemark. En plongée, les ailes se repliaient de chaque côté à l'intérieur d'alcôves spécialement aménagées à cet effet, tandis qu'une hélice marine, sortie de la coque, actionnait le "navire". Et, pour retransformer l'engin en "avion" on déployait ses ailes et l'on fixait l'hélice aérienne sur son arbre.

Il est très significatif de constater que ces essais ont été faits par une filiale danoise des Rohrbach-Werke, entreprise allemande spécialisée dans la construction des hydravions. Il est certain que, dès avant le rétablissement de la souveraineté militaire du Reich par Hitler, l'Allemagne s'est vivement préoccupée du problème de l'avion sous-marin. Et il est non moins certain que son intérêt pour ce genre d'engins n'a pas décliné depuis qu'elle a entrepris son formidable réarmement sur terre, sur mer et dans les airs.

Claude VIVIERES.
("VENDEMIER")

VEILLEZ-VOUS COMME UN HOMME DES CAVERNES!

Sautez hors du lit, plein de vie. Dites adieu à la paresse et à la fatigue matinales. Jouissez d'une santé radieuse.

Mettez fin à la fatigue, à la paresse, à la mauvaise humeur et aux maux de tête du matin. Saluez l'exemple de ceux qui ont recouvré toute leur santé et leur énergie, grâce aux Fruits-A-Tives. Ordonnance d'un célèbre médecin canadien, les Fruits-A-Tives contiennent des extraits de fruits et d'herbes et elles tendent à normaliser l'action du foie, à adoucir l'écoulement de la bile, à éliminer les acides et les poisons du sang. Les effets toniques uniques des Fruits-A-Tives ont été constatés et de la santé. Essayez donc les Fruits-A-Tives aujourd'hui. En vente partout. Le prix est bas, 25c et 50c. Pour votre protection, refusez les succédanés.

FRUIT-A-TIVES POUR LE FOIE

VOLTIGE AERIEEN

Il n'y a rien de plus émouvant que de voir une immense foule le cou tendu vers le ciel. On dirait que les humains veulent se libérer de la terre, de la pesanteur, qu'ils veulent abandonner leur ombre, toujours liée à leurs pieds, pour s'en aller vers des régions plus favorables.

Ils étaient des milliers, sur le terrain de Vincennes, dont les rêves étaient comme aspirés dans le sillage des avions. Ils se laissaient aller à chérir ces grands oiseaux dociles qu'ils ne chevaucheraient sans doute jamais. Mais leur cœur était avec ces ailes, et le meilleur d'eux-mêmes, tandis que le plus mauvais ils l'avaient jeté comme un lest.

L'aviation, c'est le sport de l'âme. Surtout aujourd'hui. Il fut un temps où l'aviateur avait l'air d'un cavalier qui dompte un coursier rebelle. On admirait sa force et son courage. Mais, désormais, le coursier est consentant. L'accord s'est fait entre l'homme et lui. Et le spectateur oublie la science, oublie l'audace, pour ne plus voir que la maîtrise et la grâce. Tout à l'air si aisé dans ces mouvements, dans ces courbes que les avions traient sur le ciel comme le patineur sur la glace. Ce n'est plus à une bataille que l'on assiste, mais à la fête qui consacre la victoire sur les éléments.

Voici Doret sur son fameux monoplane argent rayé de rouge qui ressemble à un gros pigeon. Masotte sur son biplace qui évoque une libellule. Cavalli qui monte un monoplane jaune et s'amuse à faire l'oiseau ivre dans le ciel, Paulhan dont l'appareil a l'air d'un poisson volant. Je ne vous dirai pas quel fut le meilleur, encore que le public ait été appelé à départager ces quatre as. Mais qui, à moins d'avoir pratiqué lui-même cette haute école aérienne qui a déjà son style et ses traditions, peut se flatter de distinguer un looping d'un autre looping et de reconnaître le "tonneau" le plus classique ?

Maintenant que l'on a dit la beauté du spectacle, demandons aux organisateurs pourquoi celui qui était chargé de commenter le programme a déversé toute la journée par ses haut-parleurs des torrents d'inepties. Que venaient faire ces histoires marseillaises et ces plaisanteries de table d'hôte ? C'était vraiment un contraste choquant que de voir tant de pesante bêtise monter vers tant de grâce et tant de légèreté.

CLEM SOHN

La fin de l'homme-oiseau

On sait la fin tragique de cette journée. Au moment où j'arrivais sur le terrain, des amis me montrèrent un jeune Américain chaussé de toile blanche — ses chaussures de vol — qui bavardait avec des jeunes femmes installées dans une torpédo. C'était Clem Sohn. On sut bientôt que c'était lui l'homme-oiseau. Tout un essaim de curieux vint s'abattre autour de lui pour lui faire signer des autographes. Je le revois, ayant fini par échapper à ses solliciteurs, puis accordant encore une signature au plus obstiné en déclarant que celle-ci c'était bien la dernière. La dernière... Il ne se doutait point combien ce mot entraînait dans les vues du destin.

Vous connaissez les détails de cet horrible accident. Clem Sohn avait accompli son exhibition. D'une altitude de trois mille mètres où l'avion l'avait lâché, il était descendu jusqu'à six ou sept cents avec ses ailes déployées. Le public s'émervillait de cette dangereuse expérience qui donnait l'illusion du vol humain alors qu'en réalité il s'agissait d'un homme transformé en cerf-volant, incapable de tenir l'air sans le secours du vent. Et ce vent qui le portait, ce fut lui qui causa sa perte. Quand Clem Sohn ouvrit le petit parachute dorsal qui devait déterminer l'ouverture de l'autre, destiné à le porter, celui-ci se tordit comme une flamme blanche. Aucune force ne vint donc actionner l'ouverture du grand parachute. Mais, pendant ce temps, l'homme-oiseau était encore descendu. Il avait quitté la zone éventée où son parachute n'avait pu s'ouvrir, pour une zone calme où ses ailes ne lui étaient plus d'aucun secours. Il tomba comme une pierre.

On avait tant cité l'écure à propos de ce jeune audacieux :

Qui pour monter au ciel eut assez de courage.

La même fin l'attendait et les mêmes vers de Joachim du Bellay accueillirent son trépas :

Ici tomba son corps dépourvu de plumage...

L'homme ne volera point avec des ailes. Il n'y a que son esprit pour le porter dans les airs. C'est avec des chiffres et des calculs qu'on escalade les nuages et non point avec un peu de toile collée ou quelques plumes inspirées d'un

ramier. La journée de Vincennes, si bien commencée et si mal finie, démontrait avec une tragique évidence qu'il n'y a que la vitesse pour triompher de la pesanteur. Un instant avant l'homme-oiseau n'avait-on pas vu évoluer à sa guise l'avion de Paulhan qui n'a même plus des ailes : des ailerons seulement.

On n'imité pas la nature. C'est à quoi songeait, après ce tragique accident, l'immense foule brusquement ramenée à la terre.

Henri MINVILLE.
("GRINGOIRE")

L'INDEPENDANCE BELGE

Nous concevons parfaitement que les Belges soient fiers d'avoir recouvré leur entière indépendance, mais du point de vue français ou anglais, en dépit des communications du Quai d'Orsay et des sourires de M. Eden, il n'y a pas lieu de chanter victoire. Pour sauver la face, on

nous raconte que les Belges défendront leur territoire en cas d'agression. Et ! qui en avait jamais douté ? Le seul fait de poser la question à nos amis, si fiers et si courageux, nous paraît, à nous, insultant. On nous dit aussi que la Belgique reste fidèle au Covenant, et qu'ainsi il n'y a rien de changé. Voir ! Il reste encore à interpréter le fameux article 16 qui prévoit le libre passage de troupes d'armée mandatées par Genève. Mais que ces troupes soient celles du "droit", de la civilisation et de l'antifascisme" ou, comme en 1914, les "hordes du Kaiser", pour les peuples qui consentent au passage le résultat est toujours le même : l'invasion et les horreurs de la guerre. Si nos renseignements sont exacts, les ministres belges ont clairement signifié à M. Eden qu'ils étaient résolus à interpréter l'article 16 de telle manière que leur territoire ne soit sous aucun prétexte le champ de bataille de la prochaine croisade.

En réalité, les Belges veulent à

tout prix rester à l'écart.
("JE SUIS PARTOUT")

BRIDGE

C'est la dernière histoire qu'on raconte à Salamanque, dans le creux des oreilles complies.

Le Roi Victor-Emmanuel, le Maréchal Badoglio, le Maréchal Graziani et le Duce se délassent en jouant au bridge.

Le Souverain donne les cartes et déclare :

— Un sans atout.

Après un silence, le Maréchal Badoglio :

— Deux piques.

Un autre silence et le maréchal Graziani se décide :

— La parole est au Duce, qui, sans hésitation, lance :

— Un trèfle.

Les trois autres se regardent et, en chœur :

— C'est bon.

("SEPT")

PRENDRE UN PTIT COUP C'EST AGRÉABLE !

FUMER LE VOGUE EST DOUX !

VOGUE est en vogue !

TABAC À CIGARETTES

VOGUE 10¢ le paquet

VOGUE signifie VALEUR

Westinghouse avec sa

RÉSERVE D'ÉNERGIE

revient moins cher

parce que...

VINGT MINUTES DE FONCTIONNEMENT DONNENT 60 MINUTES DE RÉFRIGÉRATION

La "réserve d'énergie" que possède le réfrigérateur Westinghouse fait plus que vous assurer une protection alimentaire parfaite même par les temps les plus chauds... elle assure une réfrigération économique toute l'année.

SEUL un Westinghouse assure à vos aliments une protection infaillible complètement automatique, grâce au congélateur doublement automatique et hermétiquement scellé.

C'est que la réserve d'énergie réduit au minimum le temps de fonctionnement du congélateur. D'où économie appréciable d'électricité et moteur protégé contre l'effort d'un fonctionnement continu... une autre raison qui vous permet d'attendre de votre Westinghouse des années de service indéfectible et économique ! Entrez constater par vous-même combien plus Westinghouse vous offre en économie, en efficacité et en commodité.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

PEINTURE MARTIN-SENOUR GARANTIE



Pour Embellir et BIEN PROTÉGER-Choisissez cette PEINTURE GARANTIE

Vous peignez pour embellir et protéger—et la Peinture 100% Pure Martin-Senour vous garantit les deux—vous garantit par écrit sur chaque boîte que nul produit adoultéré inutile entre dans sa fabrication. C'est pourquoi vous obtenez une protection plus durable, des couleurs plus solides et un meilleur ouvrage pour moins d'argent.

Finis NEU-GLOS Lustre Moyen

Le nouveau fini sanitaire, lavable pour murs et boiserie d'intérieur. Un produit facile d'emploi. Sèche en un lustre moyen. S'obtient en une grande variété de splendides nuances de pastel.

IL EST PROFITABLE D'EMPLOYER LA PEINTURE 100% PURE, VERNIS & EMAUX MARTIN-SENOUR

ANTOINE BEAULIEU Trois-Pistoles
A. P. ST-LAURENT Quai Rimouski
CHARLES EUGÈNE RIVARD Lucville
E. A. CHAMBERLAND Bic
H. G. LEPAGE Rimouski

ISLE-VERTE

M. Moïse Paquet, de Montréal, est en promenade chez sa fille Mme Louis-Cyrille Rioux.

M. et Mme Philippe Lebrun, de Rivière-du-Loup, sont en promenade chez des parents.

M. Alexandre Boucher est de retour d'un voyage à Montréal.

M. D. Charron, de Montréal est de passage chez sa mère Mme Pierre Charron.

M. John et Mme Marguerite Fraser, de Notre-Dame de l'Isle-Verte, chez leur sœur Mme Dionne.

Mme Napoléon Laplante est en promenade à la Rivière-du-Loup.

Baptêmes: Le 25 avril, a été baptisée Marie-Cécile-Jacqueline, enfant de M. Louis Gagné et de Eva Boucher, Parrain, Antoine Boucher, oncle de l'enfant; marraine, Cécile Marquis, Porteuse Alma Boucher, tante de l'enfant.

Et le 26 avril Joseph-Gérard-André, enfant de M. Adrien Martin et de Cécile Bedard, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Martin, de Ste-Anne de la Pocatière, oncle et tante de l'enfant.

Et aussi le 24, M. et Mme Louis Michaud font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Louis, Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Ouellet, Porteuse, Mlle Marie-Anne Boucher, cousine de l'enfant.

Comme les années passées, les enfants de Marie se sont fait un devoir d'assister à la procession d'ouverture qui a eu lieu la veille du mois de mai.

Le neuf mai, à la salle paroissiale, nous avons eu une séance, organisée par les Révérendes Sœurs du St-Rosaire à l'occasion du Congrès de la Langue Française, qui aura lieu en juin prochain, à Québec. Cela a été un succès. Nous remercions bien cordialement les Révérendes Sœurs du St-Rosaire de l'Isle-Verte.

Les invités d'honneur étaient: Mgr Verreault, M. l'abbé Alphonse Pelletier et M. l'abbé Gérard Caron, le président M. le notaire Thibaut Belzile et M. Napoléon Mignault de cette paroisse. M. l'avocat Horace Cimon de Rivière-du-Loup, M. Jules Lizotte, préfet du comté et M. l'inspecteur Pierre Labrecque.

Décès. — Mlle Laurette Côté, fille de M. Alphonse Côté. Elle laisse outre son père et sa mère, trois frères et 5 sœurs.

Décès. — Mlle Lucienne Charron, institutrice, fille de M. Adolphe Charron, cultivateur. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi le 17 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Est décédée également, Dame Amanda Lévesque, épouse de feu Emile Lamontagne.

Mariage. — Mlle Blanche Godbout fille de M. Alexis Godbout, unissait sa destinée à M. Antoine Leclair, fils de M. Eugène Leclair de la Rivière-Trois-Pistoles.

Baptême. — Le 19 mai, M. et Mme Lazare Morin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les

prénoms de Marie-Denise. Porteuse, Mlle Morin, sœur de l'enfant. Parrain et marraine, M. et Mme Damase Côté.

Les jeunes filles de l'Isle-Verte sont allées en grand nombre à Rimouski à une retraite fermée chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception.

ANCIEN ATHLETE PRESQUE INFIRME

Lisez cette lettre d'un athlète, expliquant comment il fut soulagé des douleurs rhumatismales:

"Mes genoux étaient si raides à cause de douleurs rhumatismales, que c'est avec grande peine que je parvenais à me lever de ma chaise. Mon état empirait depuis à peu près deux ans. Cela me contrariait d'autant plus que dans mon jeune temps j'avais joué au football pour deux comtes et avais même détenu le record de mon collège pour les 100 et 200 verges. Naturellement, j'essayai toutes sortes de remèdes, mais sans effet appréciable. C'est alors que je me décidai à mettre les Sels Kruschen à l'épreuve. Pour résumer par une expression populaire, je me porte maintenant "comme un charme". — W. S. T.

Les douleurs et raideurs du rhumatisme sont souvent occasionnées par la présence de dépôts d'acide urique dans les muscles et les articulations. Les Sels Kruschen contribuent à stimuler les organes éliminateurs, à régulariser leur activité et les aident à éliminer du système cet excès d'acide urique.

LAG-AU-SAUMON

M. et Mme J. A. Landry, de Québec, ainsi que M. Boutet, étaient de passage chez M. Alphonse Landry, en route pour la Gaspésie.

M. Arthur Richard, de Lauzon, en promenade chez sa nièce Mme Ludger LeBlanc.

M. et Mme Roland Paradis, M. Maurice St-Pierre, et Mlle Jeanne-Berthe Ouellet sont de retour d'un voyage à Québec.

M. Donat Bergeron, M. et Mme Joseph Bergeron, de Ste-Félicité, étaient de passage chez M. Adélaïde Gauthier en route pour le Nouveau-Brunswick.

M. Gonzague Thibault, de St-Léon, était au Lac cette semaine.

M. et Mme Zéphirin LeBlanc, leur fils Lucien, et Mlle Blanche Haché, de Ste-Marguerite, en visite chez M. Charles Vigneault dimanche dernier.

Le 12 mai, en l'honneur du Couronnement du roi, Mme Thomas Landry avait réuni un groupe d'enfants pour une partie champêtre. La nature étant encore pauvre de fleurs à cette saison, la cour fut décorée de plantes de maison. Des couronnes imitations royales furent tirées au sort. La jeune Marie-Grâce Landry fut la reine et Gérard Landry, le roi.

On joua du Bingo, et après le goûter tous se retirèrent contents et joyeux.

Mlle Julia Ouellet, de Amqui, passe quelque temps au Lac chez des amis.

ST-LOUIS DU HA! HA!

Mariage. — En notre église paroissiale, a été béni le mariage de Mlle Juliette Lavoie et de M. Théodore Pelletier. M. Pierre Lavoie accompagnait sa fille et M. P. Paul Pelletier, son fils. Nos vœux de bonheur.

Va et vient: — Mme Armand Castonguay est allée à Cabano par affaires.

Mme Parfait Roy et sa fille, Mme Louis Fournier, sont allées à Cabano, par affaires.

Mlle Lucienne Guérette passe quelque temps à Cabano chez son frère.

Température. — Samedi dernier, nous avons eu de la neige, chose singulière pour le mois de mai, mais dans ce siècle d'inventions, il faut s'attendre à toutes sortes de surprises, même de la part de Dieu. Certaines gens avaient jardiné quelque peu; heureusement que la neige n'a causé aucun dommage. Actuellement, nous avons de la pluie. Lundi il a plu toute la journée, la terre en était tout humectée. Les lourds camions qui charroient de Ste-Elzée à Cabano ont dû s'arrêter par rapport à la boue qui rendait le transport très difficile. Ah! si nous avions des chemins couverts d'asphalte! Pas de boue! Pas de rochers! Pas de poussière aveuglante! Trois ennus de moins...

Il est vrai que Notre-Seigneur a dit: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous." Quand il ne manquera que cela, bah! je plains le Canadien qui ne trouvera pas le tour de se sacrifier à part cela, n'est-ce pas?

OLIVIER SIDING

Mort de M. Lawrence Lynch. — C'est avec regret que nous avons à annoncer le décès de M. Lawrence Lynch, fils de M. Robert Lynch et de feu Laura Mercure. Ce jeune homme, à peine âgé de 32 ans, avait acquis l'amitié de tous. Sa mort a causé à toute la population d'Olivier et de St-Quentin, où nous l'avons vu grandir, un deuil profond. Après avoir fait de longues études au collège de St-Joseph de Memramcook et à l'Université McGill de Montréal, il était revenu parmi les siens pour s'occuper avec son père du commerce du bois et de l'agriculture. Il avait épousé en 1934 Mlle Jeanne Pelletier, de Kedgewick, qui reste pour le pleurer avec une gentille fillette. A toute sa famille, nous offrons nos plus sincères sympathies.

M. et Mme Sem Dionne et Mme Claude Gagnon sont allés à Campbellton cette semaine.

M. Frank Chouinard, gérant de la Eddy Co. et M. Hachez Long, commis pour la Eddy Co., sont allés passer le dimanche à Kedgewick chez M. A. Bélanger, chef de gare.

M. et Mme Napoléon Roy, de St-Moise, et leurs enfants étaient dimanche en visite chez M. Ed. Dufour, père de Mme Roy. Ils étaient accompagnés de M. Albert Ouellet et de M. Emile Skilling.

Mlle Rita Dufour est en promenade chez sa sœur à St-Moise Mme Nap. Roy. M. et Mme Lawrence Félix sont en visite chez M. Michel Charron, père de Mme Félix.

M. et Mme Zénon Levesque, de St-Quentin, était ici samedi en visite chez M. Willy Godin. Mlle Aline Mercure, instce, était lundi à St-Quentin pour assister aux funérailles de son cousin M. Lawrence Lynch.

M. Omer Thibault et sa famille nous ont quittés pour aller passer l'été à Brunsville, N. B.

Trois camions fournis par le gouvernement provincial sont arrivés hier, et les réparations des chemins sont commencées ce matin. Il était grand temps, car les chemins laissaient à désirer pour le public voyageur.

Faites de l'argent dans vos temps libres. Apprenez à faire toutes sortes de chocolats et bonbons. Cours par correspondance. INSTITUT CONFISERIE Enrg. 4401 Bordeaux, Montréal.

HOMME DEMANDE pour gros manufacturier de nécessités domestiques pour compléter organisation de ventes. Doit être travailleur et désireux de conduire commerce à domicile. Hommes actifs gagnent \$25 la première semaine et augmentent rapidement. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh, Dépt. M. L. 598 - G. E. Montréal.

POUDRE A LIQUEUR B & S

Procure une liqueur gazeuse délicieuse et rafraichissante. Demandez-la à votre épicer. N'acceptez pas de substitut.

MAISON A VENDRE

Rue Notre-Dame ouest. Pour de plus ample informations, s'adresser à GEORGES SAINDON, rue Notre-Dame ouest, Rimouski.

POSITIONS DU GOUVERNEMENT COMMENT LES OBTENIR

Soyez prêts pour votre position, au printemps. LIVRET GRATUIT The M. C. C. Civil Service Schools, Toronto, 10.

SAINT-ULRIC

Le 15 courant, M. le curé J.-M. Dionne a béni le mariage de Mlle Thérèse Lapointe et de M. Adélaïde Desrosiers de Matane.

Le Bureau de Poste du village, ayant été déclaré vacant par le décès de Mlle Fanny Lepage, a été transféré, le 15 mai, chez M. Thomas Gagnon.

M. Arthur Lapointe, M. P., de Priceville, était ici samedi dernier pour assister au mariage Lapointe-Desrosiers.

Mme Edmond Lévesque, de La Chute aux Outardes, a passé la semaine ici chez des parents.

M. l'abbé Paul-Emile Lamarre vicaire à Bonaventure était en visite chez ses parents du 16 au 18 mai.

EXCURSIONS

A PRIX REDUITS ALLER ET RETOUR A

\$ 6.90 MONTREAL

9.15 OTTAWA

11.90 TORONTO

3.75 QUEBEC

5.35 TROIS-RIVIERES Q.E.

DE RIMOUSKI

Prix proportionnés aux autres stations.

DEPART

VENDREDI, 28 MAI 1937

RETOUR

MARDI, 1 juin 1937

Excepté Toronto mercredi le 2 juin 1937

Enfants de cinq ans et de moins de douze ans voyagent à moitié prix

Billets valables dans les WAGONS DU JOUR seulement

Pas de bagage en consigne

Pour plus amples renseignements adressez-vous à tout agent de chemin de fer

CANADIEN NATIONAL

Faites usage des télégraphes du Canadien National

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

FETE DE LA REINE

Billets de longue fin de semaine

Entre toutes les gares et stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

TARIF SIMPLE PLUS 25% pour billets d'aller et retour

Aller — départ depuis midi vendredi, 21 mai, jusqu'à 2.00 p.m. lundi, 24 mai 1937.

Retour — départ jusqu'au dernier train du mardi, 25 mai, 1937.

MINIMUM des PRIX REDUITS 25c.

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

A QUI CONFIEREZ-VOUS LE SOIN DE VOS YEUX?

Rien ne saurait remplacer l'expérience.

Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIE ET EXPERIMENTE

J.A. GENDREAU

Optométriste et opticien

BUREAUX:

A Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavole.

A Amqui, le 2e lundi, Hôtel Langis.

A Trois-Pistoles, le 2e mercredi, Hôtel Labrie.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.

Gérard Simard, LL. L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI

Bureau à Matane les 1er et 2e mardis de chaque mois.

JAMES J. JESSOP

AVOCAT

Bureau:

Immeuble de la Banque Provinciale RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis) tous les 1er et 3e samedis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON

AVOCATS

Perrault Casgrain, C. R.

Amédée Caron, C. R.

RIMOUSKI

EDIFICE BANQUE CANADIENNE, NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de Monsieur J.-A. Beaulieu, H.C.S.

ART. GENDREAU

LL. L.

AVOCAT

Immeuble Gilbert, RIMOUSKI

Téléphone No 22

Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous les 2e et 4e samedis après-midi.

LUCIEN SASSEVILLE,

LL.L., L.

AVOCAT — RIMOUSKI

Bureau: Avenue de l'Eveché. Tél.: 38

RIMOUSKI

EUDORE COUTURE

Licencié en droit

NOTAIRE

Bureau:

IMMEUBLE GILBERT

RIMOUSKI

Domicile: Rue St-Germain

Dr PHILIPPE SIMARD

MEDECIN

Des Hôpitaux de Paris et de New-York

Spécialité:

Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge.

Ave de la Cathédrale—Rimouski

Dr NAPOLEON DUMAIS

Médecin vétérinaire,

Médecine générale, pharmacie vétérinaire.

Téléphone 86.

MONT-JOLI.

Bureau à Amqui, le premier lundi de chaque mois, à l'Hôtel Langis.

DOYON & DOYON

ARPENTEURS-GEOMETRES

INGENIEURS-FORESTIERS

Etablissement de lignes et bornages

Délimitation de concessions forestières,

Nivellement, Inventaire forestier.

Edifice Gilbert, RIMOUSKI, P. Q.

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

Expert-Comptable licencié et agréé (Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières

225, avenue Viger, Montréal

Offrandes mortuaires

Le tarif pour la publication des noms de personnes qui ont fait des offrandes lors d'un décès (messes, prières, fleurs, télégrammes, sympathies) est de 3 SOUS par nom. J.n.o

NOS DIVERSES FONCTIONS

Le sun TRUST Limitée

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE

ADMINISTRATEUR FIDUCIAIRE

AGENT DE TRANSFERT

REGISTRAIRE

GARDE DE TITRES

COFFRETS DE SÛRETÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. J. Vallée, C.R., président

Joseph Simard, vice-président

Albert Hudson, vice-président

J.-A. Brabant, vice-président

C. Delorme, N.P.

Hon. R. Grégoire

J.-E. Labelle, C.R.

J.-A. Gauthier

Hon. L. Morin, C.R.

Hon. J. Hébert, N.P.

Alma Parent, gérant général

10, rue St-Jacques, MONTREAL

J.-Alp. Fugère, gérant local

132, rue St-Pierre, QUEBEC

Tone-ka

Le Nouveau Tonique Purificateur du Sang

Fortifie et Stimule le Système

Riche en Vitamine D

Ecroux, Herbes, Feuilles, Racines, des Montagnes, des Champs et des Forêts

Tone-ka — fait d'Ecroux, d'Herbes, de Feuilles et de Racines et dont chaque cuillère est fortifiée par la vitamine soluble D, est le Tonic idéal pour relâcher la résistance corporelle et pour renouveler l'énergie. Tone-ka stimule l'appétit, aide à corriger l'insomnie, défait l'acidité, à éclaircir le teint et à soulager les troubles gastriques.

UN DOLLAR

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

LA CIE NORTHROP & LYMAN, LIMITEE

TORONTO FONDÉE EN 1854 CANADA

PRICE

M. Paul-Emile Beauchemin, de l'Université Laval de Montréal, est de retour dans sa famille chez Mme Ve Wilfrid Beauchemin.

M. Paul Boulianne, électricien de Rimouski, est pour une quinzaine en service à Price.

MM. Fortunat Corbin, Charles-Eugène Gasse et Jean-Marie Gasse sont retournés à Baie Comeau.

M. Jean-Marie Lavoie, de Rimouski, était de passage à Price dernièrement.

MM. Georges Deschênes et Robert Miller, de Bersimis, étaient en visite chez M. Jos. Deschênes.

Mlle Jeanne Vaillancourt, de Montréal, était en ville chez M. et Mme Napoléon Vaillancourt.

M. Aurèle Gasse, de Rimouski, chez sa tante Ve Art. Gasse.

Mme Ph. Parent et Mlle Yvette Parent sont allées à Rimouski lundi dernier.

Mme Jos. Tremblay, de Luceville, était en visite chez M. et Mme Jim Furlott.

M. et Mme André Deschênes, de Ste-Françoise, ont visité leurs parents M. et Mme Jos. Deschênes.

Maintenant faisons le plein de cette Bonne

DIT UN GARAGISTE

BIÈRE MOLSON Export

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND - PÈRE BUVAIT

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

La principale mesure qui a été adoptée à l'Assemblée législative, la semaine dernière, est bien celle qui règle la questions des biens des Sulpiciens. Cette communauté a actuellement des dettes pour environ \$6,500,000. Elle a des biens suffisants pour payer toutes ses dettes, mais dans la condition actuelle des affaires, elle ne pourrait vendre ces biens sans faire de lourdes pertes, et elle serait accablée à la faillite. Le gouvernement de la province lui vient en aide de la façon suivante. La province va garantir, et même payer, à déclarer le Premier Ministre, jusqu'à cinq millions, c'est-à-dire la somme nécessaire pour payer toutes ces dettes. On demandera aux compagnies créancières de consentir quelques sacrifices, mais les petits créanciers seront payés intégralement. Les biens des Sulpiciens, à l'exception de leurs églises et de leurs maisons d'enseignement, deviennent propriété de la province, ils seront administrés par des fiduciaires indépendants du gouvernement et ils seront taxables comme les biens ordinaires, de sorte que les municipalités ne perdront rien.

En présentant cette importante mesure, l'hon. M. Maurice Duplessis a rappelé que c'est un parti national, celui d'Honoré Mercier, qui a réglé la question des biens des Jésuites, et que c'est aussi un gouvernement national qui rend justice aux Sulpiciens.

"Devant la noblesse et la grandeur de l'œuvre des Messieurs de Saint-Sulpice, déclara le Premier Ministre, devant l'impérieux devoir qui incombe à la province de faire honneur à sa devise 'Je me souviens', le gouvernement de cette province se devait, comme à une tâche sacrée et nationale, de ne pas laisser tomber une communauté aussi noble, aussi bienfaisante qui a couvert notre province et notre race des plus grandes œuvres."

LE SALAIRE DES OUVRIERS

La Chambre a adopté jeudi la législation ouvrière la plus importante que l'on ait eu depuis ceux des contrats collectifs. Il y a quelques mois, le gouvernement a nommé une commission composée de juristes et de spécialistes en questions ouvrières, pour faire enquête sur le contrat de travail. Cette commission a siégé dans les principaux centres de la province, et elle a remis au ministre du Travail un rapport qui a servi de base à la présente loi. On garde le principe des conventions collectives, mais on en étend les applications. C'est ainsi qu'elle confère au gouvernement le pouvoir de décréter qu'une convention collective de travail liera également tous les salariés et tous les employeurs, dans une région donnée de la province.

Il serait très long d'entrer dans tous les détails. Signalons cependant les privilèges que la nouvelle loi accorde aux travailleurs. D'abord, l'entrepreneur devient responsable du salaire payé par les sous-entrepreneurs. La loi dit ensuite que les employeurs qui voudront empêcher un ouvrier de faire partie d'une association sont passibles d'une amende. Enfin, elle protège l'ouvrier dans les cas où il sera appelé à témoigner contre son patron au sujet d'une offense à la présente loi. De même, si le patron congédie un employé pour une offense à cette loi, il devra en faire lui-même la preuve.

Un autre point important, c'est qu'on pourra toujours en appeler au ministre du Travail, quand quelqu'un se croira lésé dans ses droits. Signalons enfin que les cartes de compétence, une fois émises, n'auront pas besoin d'être renouvelées.

CONCURRENCE D'ÉTAT EN MATIÈRE D'ÉLECTRICITÉ
Cette loi est la troisième adoptée cette année en matière d'électricité. La première était pour accorder le droit de municipalisation, la deuxième pour créer un organisme de contrôle. Celle-ci établit et assure

la concurrence d'État en permettant au gouvernement de créer des centrales. Ces centrales de production et de distribution seront régies par le "Syndicat National de l'Électricité". Ce syndicat possède d'abord le pouvoir de construire et développer des centrales de production et des systèmes de distribution dans les districts électoraux suivants: l'Abitibi, le Témiscamingue, le Lac St-Jean et Roberval.

Le syndicat possède le pouvoir d'acheter ou d'exproprier les chutes, rapides, usines, dont il a besoin, excepté si elles sont établies et administrées par une corporation municipale. Le gouvernement met à la disposition du syndicat une somme de dix millions, qui pourra être augmentée, et lui donne le droit d'acquiescer des centrales dans d'autres parties de la province s'il le désire.

La même loi décrète qu'à l'avenir aucune location ou cession de chutes ou de pouvoirs d'eau d'une capacité de 300 chevaux-vapeur et plus, faisant partie du domaine public, ne pourra être accordée sans une loi.

Enfin, la loi permet au gouvernement de contribuer jusqu'à 55 pour cent dans le coût de l'établissement, par une corporation rurale, d'un système de distribution d'énergie électrique.

D'AUTRES MESURES

Le gouvernement vient de se faire autoriser à imposer des droits sur le bois qui sort de la province. Il veut ainsi contrôler ces exportations, ce qui servira à compléter l'inventaire de nos ressources naturelles. Il veut ensuite protéger le travail, en prenant les moyens nécessaires pour que notre bois soit travaillé dans la province de Québec, plutôt que d'être vendu brut à l'étranger.

Les Chambres ont voté \$85,000 pour la construction et l'entretien de maisons d'école dans les centres ruraux. À l'avenir, il y aura un fonds de mis à la disposition du Secrétaire de la Province, pour lui permettre d'augmenter le salaire des institutrices rurales. Le gouvernement accordera un octroi aux municipalités qui voudront faire leur part pour donner de meilleurs traitements à ces institutrices.

Enfin, par une loi, le gouvernement s'est fait autoriser à souscrire une somme de \$15,000 pour le congrès de la langue française, qui sera tenu à Québec au mois de juin.

LES DROITS DE LA PROVINCE
M. Duplessis a fait en Chambre, vendredi dernier, une déclaration que l'on considère comme la plus importante, au point de vue politique générale, qui ait été faite depuis longtemps. Il s'agit de l'empêchement du fédéral sur notre province.

Le Premier Ministre a d'abord rappelé que notre province, de par son caractère catholique et français, est le plus fort rempart qui soit contre l'américanisation du Canada. Ce qui maintient ce caractère particulier de notre province, c'est notre système législatif et éducatif. Il ne faut pas que le pouvoir central, sous prétexte de contrôle, institue une ingérence dans les affaires de notre province, car une fois la porte ouverte cette ingérence pourrait aller loin. Aussi, M. Duplessis a-t-il affirmé qu'il ne tolérera pas le moindre accroissement de notre autonomie. "Pas de complaisance pour accentuer la politique fédérale vers la centralisation", a-t-il déclaré. Il a ajouté que la province refusera plutôt l'aide du fédéral, si Ottawa veut s'ingérer dans nos affaires. Après avoir affirmé qu'il est pour la Confédération, le Premier Ministre a dit :

"Mais l'assimilation, la centralisation, le nivellement, l'union législative, nous n'en voulons pas et ne l'endurerons pas. Si le gouvernement fédéral, sous prétexte de vouloir mettre de l'ordre dans nos finances, commence à nous orienter vers la centralisation des pouvoirs et l'union législative, c'est le devoir d'un premier ministre de se dresser et de dire aux autorités. 'Vous ne passerez pas.'"

LA LANGUE FRANÇAISE

Nos ancêtres, en venant de la France, apportaient le plus doux souvenir, une des gloires dont la mère-patrie se glorifie, la langue française.

Le son si doux, si suave, qui sort de notre bouche, qui réjouit les étrangers, que tous veulent parler, c'est le français. Joseph Papineau, cet éloquent canadien, la défendit avec acharnement contre les Anglais qui voulaient la remplacer par la leur. Et son fils, Louis-Joseph, n'a-t-il pas à maintes reprises défendu avec fierté sa conservation? Tous les héros canadiens du Gouvernement Constitutionnel la défendirent avec un courage impétueux.

En notre siècle encore, on peut remarquer parmi nos patriotes de braves et courageux Canadiens qui forment des sociétés afin de conserver notre héritage français.

Que de concours littéraires n'a-t-on pas organisés afin de relever les belles-lettres au Canada?

Combien de journaux n'ont-ils pas travaillé à corriger les poésies dont nous défigurons notre langue? En particulier le "Progrès du Golfe" publié à Rimouski, qui consacre des colonnes à cette fin.

À l'occasion du deuxième congrès de la langue française, prenons la résolution de toujours chérir dans notre cœur, la douce langue française, de la cultiver, de l'aimer de plus en plus. Et tout comme la société du bon parler au Canada, que notre maxime soit : "Conservons notre héritage français."

NEMO.

Padoue, 12 mai 1937.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

BEURRE (frais)
Avec une demande active, l'écoulement des arrivages courants s'est continué facile et avons à rapporter une autre avance de prix. Au cours de l'avant-midi, le 17 mai, le prix du No 1. Pasteurisé au gros variait de 22½¢ à 23½¢ la livre.

FROMAGE (frais)
Légère amélioration dans nos opérations pour exportation en Angleterre et les prix actuels sont stables au niveau de 13½¢ à 13¾¢ la livre.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

VOLAILES VIVANTES :
Ainsi que pour la semaine précédente, les arrivages de poulets à griller étaient de très mauvaise qualité et avec difficulté à en trouver preneur, une baisse sensible a été enregistrée dans les prix.

A partir de cette semaine, la classification des poulets sera établie d'après les catégories suivantes :
POULETS A ROTIR
A — 3½ lbs et plus.
B — 3 lbs jusqu'à 3½ lbs.
C — 2½ lbs jusqu'à 3 lbs.
POULETS A GRILLER
A — 2 lbs jusqu'à 2½ lbs.
B — 1½ lb. jusqu'à 2 lbs.
C — Pesant moins et qualité inférieure.

La demande reste bonne pour poulets et les prix fermes.

VOLAILES ABATTUES :
Les achats pour exportation ont été un peu plus limités, cependant, l'offre est restreinte et de nature à maintenir les prix stables.

OEUFs — MONTREAL ET QUEBEC
Quoique la situation de ce marché soit encore incertaine, la diminution d'arrivages des derniers jours qui a causé une offre plus restreinte est le principal facteur à maintenir les prix un peu plus stables.

BEAUX ABATTUS : Montréal et Québec.

Marché stationnaire et aucun changement à noter dans les prix.

PORCS ABATTUS : Montréal.

Marché stable et prix soutenus.

Québec.

Marché ferme et tendance à la hausse.

PRIX DE REMISE — COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC À QUÉBEC

Semaine finissant le 15 mai 1937.

OEUFs

A — (gros) 21c.

A — (moyens) 19c.

A — Poulettes 18c.

B 18c.

C 17c.

VEAUX ABATTUS

(Engraisse au lait)

Choix 9c.

Bons 8c.

Moyens 7c.

Communs 6c.

PORCS ABATTUS

A — Bacon de choix

135 lbs à 160 lbs 13c.

B — Bacon 120 lbs à 160 12½c.

Boucheur, 110 lbs à 160 12½c.

Lourd, 160 lbs à 200 lbs 11½c.

Extra Lourd, 200 à 250 lbs 10½c.

Léger, 90 lbs à 110 lbs 12c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

IMPORTANT : Dans le but d'être utile à la classe agricole, nous

nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 11 MAI 1937 INCLUSIVEMENT MONTREAL ET QUEBEC

BEURRE (frais)

No 1 pasteurisé 22c.

No 1 non pasteurisé 21½c.

No 2 21c.

TRES IMPORTANT : Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

NOUVELLES DU MARCHÉ DE LA POMME DE TERRE

Montréal, le 17 mai 1937.

La demande pour les patates de semence est forte et la vente des patates de consommation est régulière. L'Ontario achète beaucoup, ce qui a pour effet de soulager le marché de Montréal. Le marché américain pour les vieilles patates est plus faible et les prix plus bas à cause des expéditions de patates nouvelles venant des Etats du Sud à la moyenne d'au-delà 500 wagons par jour.

Les marchands paient les prix suivants, au char, livré Montréal:
Québec No 1 — 80 lbs 0.72½ 0.77½
Québec No 1 — 80 lbs 0.62½ 0.67½
N. B. No 1 80 lbs 0.80 0.85
(Montagnes Vertes)
I. P. E. No 1 90 lbs \$1.05
(Montagnes Vertes)
I. P. E. 90 lbs \$1.00
(Cobblers)
Coopérative Fédérée de Québec

PROPOS D'UN MARECHAL FERRANT

La jument n'a pas de crochets ou n'a parfois que des crochets rudimentaires, avortés.

Les incisives ont reçu, dans chaque mâchoire, les noms particuliers de : pincées, celles qui sont placées à gauche et à droite du milieu de l'arcade dentaire; de moyennes, celles qui suivent, et enfin de coins, celles qui viennent après.

Chaque incisive, examinée isolément, présente une partie libre, dite couronne, longue en moyenne de 16 à 17 millimètres chez l'adulte et une partie enchâssée, dite racine, fixée dans la mâchoire, dans des trous appelés alvéoles.

Les incisives des poulains offrent, en outre, entre la couronne et la racine, une sorte d'étranglement, dit collet.

Chez ceux-ci, ces dents sont appelées dents de lait, dents poulaires, dents foetales, dents caduques; elles tombent lorsque l'animal arrive à l'âge adulte et sont alors remplacées par d'autres dites dents de cheval, dents permanentes, dents de remplacement, qui persistent toute la vie.

Les dents sont formées de deux substances bien distinctes; l'une enveloppante, blanche, très dure, appelée émail qui entoure l'autre, moins dure, jaunâtre, connue sous le nom d'ivoire.

La partie libre, par laquelle les incisives correspondent des deux mâchoires se mettent en rapport les unes avec les autres, offre, après un certain temps et un certain degré d'usure, une surface large, dite table dentaire.

Dans une dent vierge de tout frottement, aux lieu et place de cette table, on ne remarque qu'une cavité profonde, allongée transversalement, à paroi noirâtre, dite cornet dentaire extérieur, circonscrite par deux bords tranchants d'émail, de niveau différent, que l'usure égalise par la suite, en formant la véritable surface de frottement de la dent.

L'établissement de cette surface de frottement fait subir des transformations intéressantes à l'émail qui tapisse le cornet dentaire extérieur. Celui-ci d'abord isolé au milieu de la table dentaire, s'arrondit puis se rétrécit, à mesure que l'animal vieillit, se rapproche de plus en plus du bord postérieur de la dent et finit enfin par disparaître complètement. C'est ce qu'on appelle l'émail central.

La racine des incisives est également percée d'une cavité dite : cornet dentaire intérieur, qui se remplit avec l'âge d'une substance qui apparaît, à une certaine époque de la vie, sur la table dentaire, entre l'émail central et le bord antérieur de la dent, sous la forme d'une bande jaunâtre ou foncée; c'est l'étoile radiale ou l'étoile dentaire.

Pendant toute la durée de la vie, et depuis le moment de son apparition, la dent est incessamment chassée de son alvéole et s'usure par suite du frottement continu auquel elle est soumise. Elle est remplacée dans la proportion de ses pertes, en présentant des formes différentes, suivant l'âge et, par conséquent, la durée de l'usure, dont le travail constitue ce qu'on appelle le rosemont de la dent.

Les différences successives qu'offrent les incisives, au fur et à mesure de leur usure, sont au nombre de cinq : les dents d'abord aplaties d'avant en arrière; puis elles deviennent ovales, rondes, triangulaires, c'est-à-dire aplaties d'un côté à l'autre. Chacune de ces

LES FURONCLES

Pourquoi avons-nous des furoncles? Pourquoi un furoncle est-il souvent suivi de plusieurs autres? Les furoncles sont causés par un microbe que l'on héberge presque constamment. Pourquoi alors, se demandera-t-on ce microbe ne cause-t-il pas toujours des furoncles et d'où vient que certains individus en sont atteints tandis que d'autres n'en ont jamais?

Une des meilleures protections contre ces microbes est une peau saine; au contraire, si la peau est brisée par une égratignure, une coupure ou une petite blessure que l'on peut s'infirmer en se grattant ou en essayant de pincer un petit bouton pour en faire sortir le pus, cela constitue une porte d'entrée aux microbes qui pénétreront plus avant dans la peau et pourront déterminer un furoncle. Si l'infection s'étend plus profondément dans les chairs elle peut dégénérer en un anthrax ou encore causer une inflammation du tissu cellulaire peut-être avec complication d'empoisonnement ou d'intoxication générale.

Un autre facteur important est l'état général de santé de l'individu qui augmente ou diminue la résistance à l'action des microbes. Les personnes épuisées, celles qui digèrent mal ou qui ont une alimentation déficiente, d'autres souffrant de maladies insoupçonnées comme le diabète, par exemple, ou encore celles qui sont fatiguées et font du surmenage, tous ceux qui brûlent la chandelle par les deux bouts voient sûrement leur résistance diminuée en face d'une invasion microbienne.

Lorsqu'un furoncle apparaît, il faut prendre toutes les précautions possibles pour empêcher l'infection de s'étendre; il ne faut pas le presser, spécialement dans son premier stage; on le couvrira d'un morceau de gaze stérile non seulement pour protéger le furoncle lui-même mais aussi pour empêcher le pus de se répandre s'il creve spontanément. Il faut protéger la peau qui l'entoure et pour cela on prendra le soin de la bien laver avant et après chaque pansement.

Pourquoi des équipes de collectionneurs sont-ils si souvent affligés de séries de furoncles? Des champions ont été perdus à cause de cette incommodité chez les joueurs. Les multiples éraflures et les échauffements auxquels ils sont exposés peuvent en être une cause déterminante mais il faut prendre toutes les précautions pour empêcher la propagation de l'infection.

TOUTE LA FAMILLE EN RAFFOLE!



"Chez nous, quand il s'agit de céréales, nous n'avons pas à discuter les goûts de chaque membre de la famille. D'un bout de l'année à l'autre, toute ma famille préfère les Kellogg's Corn Flakes!"

Toujours croquants, frais comme au sortir du four (grâce à un sac intérieur hermétique), ils sont délicieux à toute heure du jour. Servez-les au déjeuner, au lunch, ou pour le souper des enfants.

Chez tous les épiceries et au menu des restaurants. Préparés à London par la Sté Kellogg.

Kellogg's CORN FLAKES
Cuisson soignée • Emballage savant... Et quel goût!



EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

parties vient successivement former la surface de frottement. André LECHASSEUR. (à suivre)

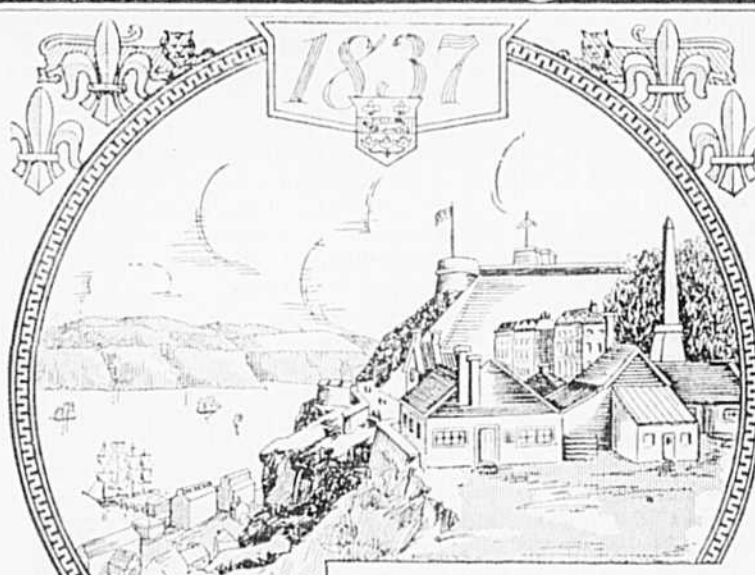
Pour les connaisseurs

THE "SALADA"

et en empêcher la transmission d'un joueur à un autre. La serviette commune, le savon, le fait de revêtir l'uniforme d'un autre jouent un grand rôle dans la propagation des furoncles.

En plus du soin approprié du furoncle lui-même, il faut aussi veiller à l'état général de santé de l'individu et la question de l'hygiène

personnelle quotidienne doit aussi être considérée. Le régime alimentaire, l'élimination, le repos, l'exercice, l'habillement, l'air pur, tout doit être surveillé. Quelquefois le vaccin donne de très bons résultats en augmentant la résistance de l'organisme à ces microbes partielles.



LA VILLE CITADELLE

Savez-vous que...? Québec est la seule ville citadelle de l'Amérique du Nord... que le gin de Kuyper a toujours la même uniformité de goût et la réelle saveur de Hollande qui a satisfait les palais des Canadiens depuis plus d'un siècle.

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40 ONCES, 265

26 ONCES, 190

10 ONCES, 85¢

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

Vous JOUIREZ davantage de LA VIE si vous AMELIOREZ votre demeure



Examinez cette liste d'améliorations à la maison et à la ferme

Combinez la maison avec le garage. Agrandissez les chambres actuelles.

Ajoutez de nouvelles chambres.

Remplacez les gouttières, les tuyaux de décharge et les corniches.

Grattez les planchers et donnez-leur un nouveau fini.

Tuilez les salles de bain. Posez un linoléum dans la cuisine et d'autres chambres.

Réparez les murs de brique et les chapeaux de pierre.

Enlevez la boiserie extérieure vieillotte. Renouvelez les doubles portes, les châssis et les moustiquaires.

Calfeutrez les portes et les fenêtres.

Isoler la surface intérieure du toit.

Divisez de nouveau les murs en panneaux.

Construisez des armoires spéciales à linge.

Examinez tous les fils et placez de nouvelles prises de courant.

Renouvelez les garnitures électriques.

Faites disparaître les fils radiotéléphoniques et les antennes.

Remplacez l'ancienne glacière par une glacière électrique à demeure.

Installez de nouvelles baignoires à demeure.

Remplacez les lavabos.

Commission Nationale de Placement

SOUS LA JURIDICTION GOUVERNEMENT FEDERAL

(Le coût de cette série d'améliorations, défrayées par la Commission nationale de placement, a été entièrement défrayé par des firmes et des citoyens de grand esprit civique, comme contribution à l'effort coopératif national, qui visait le Parlement du Canada dans la loi créant la Commission nationale de placement.)

— 1937 — Province de Québec

Ministère des Mines et des Pêcheries

COURS DE PROSPECTION

Le Service Provincial des Mines offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à identifier les minéraux et les roches; elle sera donnée aux dates et endroits qui suivent:

Ste-Anne-des-Monts	du 31 mai au 2 juin, Inclusive	Mont-Joli	du 1 juin au 5 juin, Inclusive
Mont-Louis	du 3 juin au 5 juin, Inclusive	Gaspé	du 7 juin au 9 juin, Inclusive
Matane	du 7 juin au 11 juin, Inclusive	Chandler	du 10 juin au 12 juin, Inclusive
Amqui	du 12 juin au 17 juin, Inclusive	Matapédia	du 18 juin au 23 juin, Inclusive
St-Charles-de-Caplan	du 24 juin au 29 juin, Inclusive		

Ces conférences seront agrémentées de projections lumineuses.

Le Directeur du Service des Mines,

A.-O. DUFRESNE.

Notes locales

— M. le docteur Léon Leduc, chirurgien-dentiste, sera absent de son bureau les 26, 27, 28 et 29 mai, pour se rendre au Grand Congrès Dentaire à Montréal. Madame Leduc et leur fille Madeleine l'accompagnent.

— M. et madame André Tascheau, de Québec, étaient en ville ces jours derniers.

— M. et madame Rodolphe Gauthier et leurs enfants, nous ont quittés hier pour Macamic, où M. Gauthier vient d'être promu agronome régional. Il était agronome du comté de Rimouski, résidant en notre ville, depuis 1929.

— M. Arthur Rioux, agronome du comté de Bonaventure, résidant à Carleton, depuis 1936, après avoir été attaché au bureau de Rimouski de 1933 à 1936, succède à M. Gauthier comme agronome de comté de Rimouski.

— M. Auguste Garon, de Montréal, passe quelques jours en notre ville.

— Mlle Caroline, Gabrielle et Rita Marmen sont parties lundi pour les Laurentides où elles passeront la saison.

— M. J.-C. Magnan, inspecteur général de l'Instruction Publique, de Québec, était en ville, la semaine dernière.

— Mlle Jacqueline et Noëlla Lévesque, de Rivière-du-Loup, sont en promenade chez leur oncle M. Ernest Gagné, hôtelier.

— Mlle Cécile Lavoie, de Pointe-au-Père, vient d'obtenir de l'Université Laval son diplôme de garde-malade, avec distinction. Mlle Lavoie était une élève de l'Hôpital St-Luc de Québec. Nos félicitations.

— M. Rodrigue Brillant, E.G.C., de l'Université McGill à Montréal, est en vacances chez ses parents M. et Mme Horace Brillant.

— M. et Mme Ovide Boucher (Eulalie Miller), de retour de leur voyage de noces à Québec et Montréal, étaient de passage en notre ville hier en route pour Bersimis où ils résideront.

— Madame Godfroy Bouillon est en promenade à Montréal. Elle se rendra à New-York.

— M. Léo-Paul Garon, E.E.Ch. à l'Ecole Supérieure de Chimie à Québec, est en vacances chez ses parents M. et Mme Eugène Garon.

— Le Rév. Père Jean-Baptiste Michaud, des Missions Etrangères, qui a passé dix ans en Afrique, est en visite chez ses parents M. et Mme J.-B. Michaud, de Bic, ses frères MM. Albert et Michel Michaud, ses sœurs Mesdames Louis Côté et Romulus Pineau, de Rimouski.

— M. et Mme Cyrille Hupé sont allés assister aux funérailles de

leur père M. Joseph Hupé, de Québec. Ils étaient accompagnés de leur fils Charles, et de leurs jeunes filles Mlle Germaine et Clothilde.

— Madame Perreault Casgrain est l'invitée de Mme Bernard Devlin, de Québec.

— Madame Henri Gagnon et sa fillelette Andrée, de Bersimis, étaient en visite chez M. et Mme Johnny Miller, cette semaine.

— Dimanche, le 23 mai, une journée jockey et jockey féminine se tiendra en notre ville.

— Mlle Germaine St-Pierre et Lucina Côté sont allées, au cours de la semaine, à une retraite prêchée par le Rév. Père J. Belanger, Redemptoriste.

LES SOIREES D'AMATEURS Gagnants du concours

Hier soir avait lieu au Séminaire la dernière de la série des Soirées d'Amateurs. Cette soirée, à laquelle participèrent les principaux gagnants des concours précédents et quelques autres amateurs invités à renforcer le programme avec le concours de la Philharmonie, avait pour objet ultime de mettre en lice les gagnants antérieurs et de les classer. Il y avait foule et le succès fut grand.

Les suffrages de l'auditoire accordèrent les prix comme suit : 1o, L.-P. Migneault et son orchestre, de Rimouski. — 2o, Le Trio de St-Fabien (chant). — 3o, Mlle Armandine Boulanger, de Luceville. — 4o, Les Amateurs (jeunes filles) de St-Valérien (chant môme). — 5o, Mme Eug. Roussel, de Mont-Joli. — 6o, Trio Lebrun-Lamontagne-Potvin (chant). — 7o, M. Bleau et quelques membres de la Fanfare de Mont-Joli. — 8o, Groupe de fileuses des SS. de la Charité. — 9o, Mlle Fernande Bernier, de Rimouski. — 10o, Mme J.-A. Potvin et M. J. A. Lebrun (duo de chant). — 11o, Mme Adalbert Gagnon, Rimouski. — 12o, Mme Victor St-Amant, St-Joseph de Lépage. — 13o, M. Antoine Paradis, Mont-Joli. — 14o, Mlle Cécile Lépage (piano). — 15o, M. Georges Morin, Trois-Pistoles (chant). — 16o, Deux Italiens (chant et guitare). — 17o, Petits Amateurs de St-Fabien. 18o, Mlle Simone Lechasseur, St-Gabriel, (danse). — 19o, M. Ed. Marois, Rimouski.

M. l'abbé Jos Lévesque dirigeait la Philharmonie. C'est M. Jean Carrière qui était maître de cérémonie. Le clou de la soirée fut l'exécution d'une magnifique pièce de chant composée et harmonisée en collaboration et dont le chœur fut brillamment chanté par tous les concurrents ralliés sur la scène

et accompagnés par l'orchestre.

— M. et Mme Cyrille Hupé sont allés assister aux funérailles de

D'autres bouffées d'air de France

LA MUSIQUE DE BEETHOVEN ET LES BETES

Une expérience au Zoo

Un homme politique français double d'un littérateur réputé, il s'agit de M. Edouard Herriot, dans une étude sur Beethoven a déclaré que la musique du célèbre compositeur avait une influence sur les animaux sauvages.

Voulant se rendre compte des faits Cinémonde et Radio Luxembourg ont décidé de tenter une expérience fort originale.

Par une pâle après-midi de la semaine dernière tout un essaim de jolies vedettes parmi lesquelles Sylvia Bataille, Claude May, Ginette Gaubert, Mona Goya et Michiko Tanaka se rendirent au Zoo de Vincennes pour apporter à cette originale manifestation une note de fraîcheur, de beauté et de jeunesse.

La caméra elle aussi, juchée sur le toit de la camionnette sonore d'Eclair-Journal, le cameraman braqua successivement sur les belles et sur les bêtes son oeil de cyclope.

Jean Masson qui dirige les radio-reportages de Radio-Luxembourg élabore un plan d'ensemble avec Maurice Bessy, Premier objectif, le rocher aux singes. Les vedettes désirant amadouer les cynocéphales — j'allais écrire cinécéphales — font des provisions de biscuits et de cacahuètes.

— Voyez, Mona Goya ! s'exclame Benjamin Fainsilber, cet admirateur qui vous implorait en tendant les bras. Il désire sans doute un autographe.

Et Sylvia Bataille désignant un cynocéphale turbulent et batailleur constate.

— Il me rappelle un metteur en scène qui au studio ne cessait de vituperer sans raison.

Mais Jean Masson et ses collaborateurs sont prêts. Maintenant il faut passer aux choses sérieuses. Qui sait ? Peut-être les constatations que l'on va faire, vont bouleverser l'histoire naturelle et l'art musical.

Beethoven après avoir été incarné par Harry-Baur va connaître le jugement de la gent animal. Le disque tourne : La Neuvième Symphonie retentit. Alors, sur tous les rochers, les têtes surgissent. Les macaques pointent vers le haut-parleur des regards étonnés. Qu'est-ce que cela signifie ? Cette musique les surprend. Sans doute préféreraient-ils écouter Le Marchand de Cacahuètes ou Nous n'avons plus de bananes ! Ils demeurent quelques instants immobiles puis, spectateurs turbulents, ils s'en retournent à leurs occupations gastronomiques ou batailleuses.

L'expérience est faite. Les singes ne dédaignent pas Beethoven mais ils n'iront pas l'écouter deux longues heures durant Salle Gaveau.

— J'ai remarqué babouin ! déclare Sylvia Bataille. Il écoutait avec gentillesse et recueillement. D'ailleurs il m'était si sympathique que je me suis fiancée avec lui, car il doit avoir des pensées élevées.

— Quant à moi, s'exclame Claude May, Je suis certaine de l'intérêt que ces gentes bêtes portent à la musique du génial compositeur. J'en ai remarqué un moi aussi, il était dans la position du Penseur de Rodin, en plus velu bien entendu.

Avis contraire aux précédents avec Ginette Gaubert :

— Les singes se moquent du maître, ils préfèrent les cacahuètes.

Et Mona Goya ajoute :

— On dit que la musique adoucit les mœurs, pardon, les moeurs. Eh bien ! tout le temps qu'a duré l'audition, ils n'ont cessé de se battre.

Faut-il peut-être chez les tigres, les lions, les léopards que la visite se poursuivit.

Les quatre vedettes suivent les réactions de leur "poulains". Et voici leur opinion. Tout d'abord celle de Sylvia Bataille.

— Le puma a eu une brusque réaction. Des les premières notes il a cessé de grignoter son gigot et s'étant étendu sur celui-ci, a écouté avec une attention soutenue.

— La panthère noire, annonce Mona Goya, a eu dans les yeux une lueur expressive. Le mâle s'est tendu vers la femelle et avec gentillesse lui a léché le museau. C'était très tendre.

— Les lions ont été très calmes, déclare Ginette Gaubert. Si un jour je m'aventure dans le Sahara, pour ne pas être importunée par eux j'emporterai un phono et des disques de Beethoven.

Claude May termine par cette déclaration :

— Les tigres m'ont paru mélancoliques. Ils ont écouté avec une attention remarquable la Cinquième Symphonie.

Le reportage prit fin. M. Edouard Herriot a raison : La musique de Beethoven exerce sur les animaux un attrait certain.

Grâce à Cinémonde et à Radio-Luxembourg un point historique est désormais établi. Et Eclair-

Journal livrera à la postérité son indéniable témoignage. — G. F. ("CINEMONDE")

REGARDS SUR PARIS

De New-York à Paris, en passant par Londres, la plus parisienne des Américaines, la plus américaine des Parisiennes est à coup sûr Lady Mendl. Nulle figure n'est plus populaire que la sienne. Le mot "grande amie" a été tellement galvaudé que l'on a quelque méfiance à l'employer ; cependant de quel autre terme se servir pour parler de l'attachement à notre

par de celle qui, infirmière pendant la guerre, si modeste de sa croix de guerre et de sa Légion d'honneur, ne cesse de faire pour nous la propagande la plus intelligente et la plus efficace.

Dans des cadres uniques où chaque objet est un souvenir et possède son histoire, parmi les meubles les plus rares, les fleurs les plus soignées, nul mieux que Lady Mendl ne sait grouper, non seulement les personnalités consacrées, mais toutes les valeurs dans le domaine intellectuel, artistique, élégant, sans même parler des hommes politiques.

Epouse de Sir Charles Mendl — conseiller privé de l'ambassade d'Angleterre qui, depuis vingt ans, a travers tant de changements de gouvernement, avec autant de tact que de courtoisie, a su faire apprécier son haut mérite personnel, ans jamais blesser ni opinion, ni sensibilité, ni susceptibilité — elle a publié, il y a quelque temps déjà, des mémoires qui furent la grosse vente en langue anglaise, ce que l'on appelle "the big seller". Le Figaro en publia, l'année dernière, les pages essentielles, dans l'attente traduction de Mme Lilian Brach dont la jeune présence manquera longtemps à ceux qui l'ont connue.

La fantaisie de Lady Mendl est si inattendue qu'elle est parvenue à se refléter dans un excellent livre de cuisine, guide indispensable à qui veut bien traiter ses hôtes.

Le chasseur d'images, le journaliste, l'interviewer ont en cette infatigable animatrice une précieuse collaboratrice. Qu'elle le veuille ou non sa porte est souvent forcée. Qu'un souverain soit de passage, que MM. Churchill, MacDonald, que Lindbergh, Miss Earhart, Marlene Dietrich, ou toute autre étoile, quel qu'en soit le ciel, tombe sur notre capitale, on est sûr de la rencontrer avenue d'Iéna ou à la Villa Trianon. On se rappelle qu'un jour, M. Edouard Herriot, alors président du Conseil, désirant avoir un entretien privé avec M. MacDonald, Lady Mendl mit sa villa à leur disposition et qu'une armée de photographes, juchés au haut de la clôture, essayèrent, en vain, de surprendre les deux premiers ministres.

C'est encore elle qui importa chez nous la mode des "murder parties" où il s'agissait de reconstituer la trame d'une action policière. A ce jeu participaient des écrivains comme MM. Francis de Croisset, Edouard Bourdet, Paul Morand, transformés en perspicaces détectives ; et c'est toujours elle qui nous apportait, en séances privées, les premiers films parlants encore inconnus en France.

— 3 —

Diner dans l'intimité chez Sir Charles et Lady Mendl est un moment précieux. Autour d'une nappe d'or et de cristaux taillés, les maîtres de maison ont réuni quelques amis pour leur faire entendre, après le dîner, une jeune violoniste d'un talent exceptionnel, dont il faut retenir le nom : la baronne Yvonne de Heeckeren d'Anthès. Il y a là M. Sacha Guitry et Mlle Jacqueline Delubac — qui, par divination, a assorti sa robe et sa coiffure blanche aux pommiers fleuris et aux lilas qui embaument la maison — Lady Juliet Duff Cooper, femme du ministre de la Guerre anglais, pivot de tout ce qui se fait d'important à Londres, deux charmants compagnons de la princesse Juliana et du prince Bernard des Pays-Bas, le comte Czernin et le baron Hubert Pantz, et enfin Serge Lifar.

On ne raconte pas un dîner à côté de Sacha Guitry : c'est merveilleux. Rien de petit dans sa conversation parce qu'il ne parle que de ce qu'il aime et ce qu'il aime c'est Molière, Monet, Renoir, Cézanne, Vuillard, Bergson, Anna de Noailles, Porto-Riche, Lenôtre, l'histoire de France, Napoléon. Il a le culte de la grandeur, son esprit s'élève d'une cime à l'autre et ne s'arrête qu'aux sommets.

Il nous confia son dernier projet, plus qu'aux trois quarts réalisé. Il s'agit d'une revue dont chaque scène sera payée par la publicité d'une grande firme. La première représentation aura lieu au théâtre des Champs-Élysées en présence de M. Albert Lebrun, du Gouvernement et de tout le corps diplomatique, et les représentations suivantes auront lieu au théâtre de la Madeleine.

Pendant dix soirs consécutifs, la recette sera remise intégralement à l'œuvre désignée pour ce soir-là

et pour laquelle joueront M. Sacha Guitry et Mlle Delubac entourés des meilleurs artistes contemporains. M. Sacha Guitry présentera au public le symbole de la misère qu'il cherche à soulager. ("MARIANNE")

André DAVID.

Chronique de l'hurluberlu

GUERISSEURS ET MEDECINS

Il m'est arrivé plusieurs fois d'avoir recours à des rebouteux et de m'en bien trouver. C'est ainsi que le "docteur Mathieu" qui opérait en blouse bleue et en sabots me guérit d'une mauvaise entorse avec des compresses d'urine. J'ignore si cet homme de mieux a pu terminer sa carrière sans aller en prison car on pourchassait maintenant les guérisseurs clandestins comme on traquait les sorciers au Moyen âge ; mais s'il fut pris et jugé, l'audience dut être joyeuse parce que c'était Mathieu et pas un autre qui avait soulagé M. le procureur de la République d'une protubérance mal placée.

Bien entendu, ceci se passait en des temps lointains, à une époque de simplicité avec une bonhomie complètement révolue ; maintenant l'état fourre son nez partout et il est tout à fait interdit aux personnes non diplômées de regarder les fistules de la magistrature. Il n'est plus permis de ne pas se droguer. Par suggestion radiophonique, les médicaments vous empoisonnent avant que d'aller chez le pharmacien.

Quand je suis las d'entendre chanter le vermouth, glorifier en musique le plus sciant des fortifiants et prôner l'emmentonine, j'ouvre un journal pour y chercher un programme. Alors je tombe sur Tante Ninie qui exhibe sur trois images son profil de mouton andalou, sa face d'imbécille heureuse et nous conte, par le menu, les turpitudes du retour d'âge et les passionnantes aventures de sa nièce Christine la Dérégée.

On ne peut échapper à cette offensive apothéïque : c'est comme une puce dans l'oreille ou du savon dans les yeux ; une obsession organisée qui — je le constate tous les jours — porte ses fruits. Je travaillais actuellement avec deux camarades jeunes et certainement bien portants. Ils ne se déplacent pas pour douze heures sans emporter leur attirail pharmaceutique. Pendant que l'un compte vingt-cinq gouttes de cicétoin dans un demi-verre d'eau, l'autre avale deux pilules verdâtres ; l'apéritif se prend à la seringue et le sommeil est répanti en cachets. Grâce à ces saloperies multicolores, mes amis mangent mal, dorment peu, travaillent en vertu de la vitesse acquise.

Entraîné à manger de l'ordure depuis des générations, l'homme peut encaisser n'importe quoi sans réactions très apparentes. Si ma chienne mange ce que je mange, elle est couverte d'éczémas dans les vingt-quatre heures qui suivent.

La pommade que je lui mets ne lui inspirent pas confiance, elle s'en débarrasse en s'essuyant au di-van ; elle sait bien qu'elle se guérira plus sûrement en mangeant de l'herbe. Je suis trop bête pour imiter cet animal, mais un mage que j'ai rencontré sur la côte m'a dit que j'obtiendrais le même résultat en buvant de l'eau de réglisse. Un homme de l'antiquité considérerait ce breuvage comme la panacée universelle. Comme je ne suis pas un maniaque, j'en bois deux hectolitres par an, mais pas plus.

Le jour où l'on autopsia mon ami Dubu, on s'aperçut qu'il avait l'estomac au niveau du coecy, une demi-livre de pierre ponce dans la vessie et le foie comme un morceau de coke. Dubu n'avait jamais pris de médicaments ; il buvait lui aussi du réglisse qu'il coupait, d'ailleurs, avec du vin blanc. Il faut un autobus pour venir à bout de cet homme qui allait attraper ses soixante et onze ans sans avoir connu le moindre malaise.

J'ai interviewé, récemment, un très grand médecin.

— Docteur — ai-je dit — la médication chimique, les traitements électriques et radio-machin, enfin ce qui compose la thérapeutique moderne, croyez-vous que cela soit bon ?

— Jeune homme — m'a répondu ce vieillard superbe — le neuf n'est pas toujours bon et le bon n'est pas tellement neuf...

Alors ?...

René LEFEVRE. ("VENDEMAIRE")

— Mlle Renée Roy est en visite à Québec chez M. et Mme Hervé Roy.

— M. J.-B. Paris est retourné à Campbellton, N.B., après avoir passé quelques jours à Rimouski.

POUR LA FETE-DIEU

Un joli soulier St-Georges rehaussera le ton de votre toilette.



SANDALES

d'un grand chic. Modèles que nous venons justement de recevoir et qui ne manquera pas de

vous plaire à 5 lanières, style T, choix de blanc, noir ou bleu. talon 15 8 pointures 2 1/2 \$2.50 et \$2.75

Pour grandes fillettes SANDALES en cuir verni ou bleu, bout et talon carré. 4 à 7 \$2.75

SOULIERS DE MAISON

Pour le travail journalier, un soulier noir en mouton, et lacé \$1.49

Ou un soulier de meilleure qualité avec perforations 1.89

SOULIERS DE FEMMES PRIX REDUITS

Vingt modèles différents valant de \$2.25 à \$2.95 Ont été réduits par ce que les pointures sont désassorties \$1.95 et \$2.25

LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE

LA GUERRE DES TROTTOIRS

Avec une hardiesse que j'admire, notre confrère Le Figaro vient de soulever une question qui divise les Français en deux camps irréductiblement hostiles : les mères à leur chien-chien et le reste de nos compatriotes.

Voici le problème, tout à la fois dans sa simplicité et sa complexité : à qui appartiennent les trottoirs des grandes villes ? Aux passants qui ont le droit d'y trouver propreté et sécurité ? Ou bien aux chiens, levrettes en paletot ou cabots errants, qui ont le droit d'y satisfaire aux nécessités de la canine nature ?... Le conflit dure depuis qu'il y a des trottoirs, des passants et des chiens. Et c'est vainement que la police a tenté de le dirimer.

Pour nous, les préférences de notre raison nous porteraient a priori vers les promeneurs à deux pattes. Il est assurément désagréable, pour un monsieur qui se rend à son travail ou qui hume l'air printanier, de glisser dans un malodorant vestige et de confronter brutalement sa physionomie avec l'asphalte. Et l'amitié que nous portons à la race canine confirmerait cette manière de voir : car nous ne savons rien de plus désolant pour un chien de bonne naissance que la vie confinée et malsaine du chien de luxe.

Mais oserons-nous nous brouiller avec la force occulte la plus puissante de notre pays : la confédération tacite des mères à leurs chienschiens ?... ("SEPT")

PROCHAIN MARIAGE

Samedi, le 22 mai, sera béni en l'église de Price le mariage de Mlle Jeanne Roy, fille de M. et Mme Arthur Roy, à M. Arthur Rioux, B.S.A., agronome de comté, de Rimouski, fils de M. Charles Rioux, de Mont-Joli. Immédiatement après la cérémonie, les futurs époux partiront en voyage de noces. Nos meilleurs vœux de bonheur.

COUR SUPERIEURE

L'hon. juge J. A. Prévost a rendu le jugement dans la cause de Dame Cyrille Hupé (Germaine Lepage) vs Louis Dion, du Quai de Rimouski, en maintenant l'action pour réclamation de loyer suivant bail d'un logement au 1er étage d'une maison de la rue St-Pierre, jusqu'à concurrence d'une somme de \$120.00, avec intérêt légal et dépens.

SAINT-OMER

M. et Madame Eugène Litalien font part à leurs parents et amis la naissance de leur dix-huitième enfant, baptisée sous les noms de Marie-Paulette-Yolande. Parrain et marraine Gérard et Anita Litalien, frère et sœur de l'enfant. Portait l'enfant sur les fonts baptismaux : Mme Honoré Boudreau, tous de St-Omer.

Si la charité chrétienne était plus commune, il y aurait moins de communistes.

Les gogos n'ont pas l'air de se douter que c'est la nature et non le prospecteur qui fait la richesse d'une mine.

AU BON THEATRE

Prix d'assistance pour lundi : 5.00

LES 24 et 25 MAI ROGER HART, GERMAINE AUSEY, ROGER DUCHESNE.

Harry Baur

dans

"LE GOLEM"

Avec journal et un rouleau du Major BOWES

LES 26 et 27 MAI CHARLES MORRIS, MAE CLARKE ET FRANK CRAVEN

dans

"UN GARS DE LA MARINE"

Avec comédie et deux sujets courts.

LES 28 et 29 MAI JULES BERRY, DANIELE PAROLA, LUCIEN BAROUX ET ARLETTY

dans

"AVENTURES A PARIS"

Avec comédie.

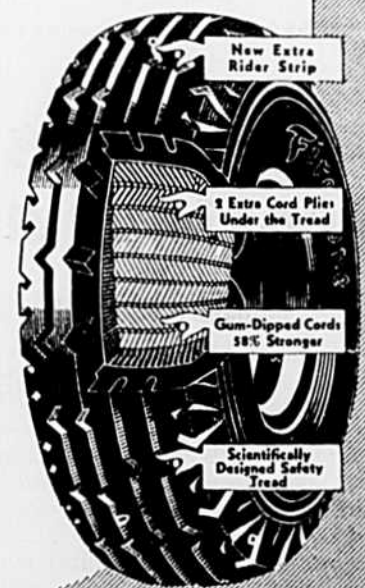
IL N'Y A QUE

Firestone QUI VOUS DONNE

TOUTES CES VALEURS

EXTRA DE SECURITE

Obtenez le plus de valeur de pneu pour votre argent — le pneu qui possède toutes ces caractéristiques de sécurité sans frais additionnel. Votre distributeur de Firestone a un pneu convenant à toutes les bourses. Voyez-le aujourd'hui.



Firestone

AGENTS DEMANDES pour vendre nos produits: Thé, café. Thé vert Japon en boîte de 40 lbs à 30c. la livre. Thé noir de la Chine en boîte 64 lbs à 31c. Aussi autres sortes, différents emballages. Qualité garantie. DENNIS & Cie, P. O. Box 95, Disraeli, Qué.



PAPIER A BEURRE, "PARCHEMIN" IMPRIMÉ

Placez votre commande avec une maison de confiance et ne risquez pas d'avoir une impression qui déteindra sur votre beurre, ou encore un papier de qualité inférieure qui cassera ou perdra la moitié de sa résistance lorsque vous le plierez.

Le papier que nous employons est de qualité supérieure, d'un fini blanc brillant, possédant une surface particulièrement facile à imprimer, séchant rapidement et sans se froisser.

Le fini régulier et uniforme de ce papier, imprimé de façon irréprochable, améliorera l'apparence et donnera un caractère de qualité à vos produits.

Par quantités de :

5,000	\$1.90 le mille
10,000	1.50 le mille
25,000	1.25 le mille
50,000	1.20 le mille
100,000	1.17 le mille
250,000	1.12 le mille

Ces prix sont F. O. B. Rimouski et sujets à la taxe de vente Fédérale de 8 p.c.

S'il était nécessaire de faire un cliché, celui-ci vous sera chargé strictement à son prix coûtant.

Achetez chez GILBERT et économisez

L'IMPRIMERIE GILBERT LIMITÉE

Imprimeurs, Libraires Papetiers.

Gros et détail,

Avenue de l'Évêché,

RIMOUSKI.